

**AOÛT 1964
À DÉCEMBRE 1967**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE II





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE II des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – d’août 1964 à décembre 1967 (page 101 à 195). La reproduction du livre est en deux (2) parties. Le livre original compte 300 pages, mais 195 uniquement sont utilisées pour la transcription des minutes de cette période. Des feuilles de notes diverses ont également été trouvées dans le livre original et ne font pas partie de la présente reproduction. Ces dernières peuvent toutefois être consultées au bureau municipal.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

24 juillet 1964 entre les parties en causes;
 attendu que la police en Garantie privée
 a cette convention a dûment été mise
 pour la période de (5) ans ans prévus;
 attendu que cette somme de \$183,250,00
 fait le coût total du contrat du Réseau
 L'Aguedue et D'igout et la protection contre
 les incendies dans la limite de la municipalité
 de st Firmin.

Il est Proposé Par messieurs Gerail Kamney
 et Bisalu unanimement que

1^o que le contrat du Réseau L'Aguedue et
 d'igout et la protection contre les incendies
 soit accepté et considéré comme complet

2^o que la corporation municipale de st Firmin
 autorise messieur Mellic Savard maire
 et le secrétaire messieur Padoue Savard
 a signer tous les documents approuvés a
 cette fin lesquels devront inclure une
 quittance de F. M. G. construction inc;

3^o que le paiement de la somme de
 \$32,910,00 constituant le reliquat dû
 à F. M. G. construction inc. soit
 accepté en conformité des termes du
 contrat du 24 juillet 1964 en ce qui
 a trait au délai de paiement. adopté

a l'unanimité Fait et signé a st Firmin de
 Baie ste Catherine ce 14 em jours de
 Février 1966

J. B. Ménard maire

Padoue Savard, secrétaire

L'Assemblée étant terminée l'Assemblée
 est adjournée au 21 Février 1966

Padoue Savard srs

Province de Québec

Municipalité de st Firmin 7 mars 1966
 a un Assemblée Ordinaire du conseil
 municipale de st Firmin tenu ce septem
 jours de mars 1966 a la nouvelle salle

Municipale conformément au code
municipale de la province de Québec
sous la présidence de messieur maire
Mellie Savard Les conseillers qui
sont présent sont les messieurs
Gérard Kenny Pierre Imbeault
Auguste Rochefort Antoine Boulianne
Lucien Quillet

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

- | | | |
|----|-------------------------------------|----------|
| 9 | G. Antonio, Gardeur Police Sauvante | \$ 10,00 |
| 10 | Madame Savard Salaire | \$ 80,00 |
| 11 | Hydro Québec pour électricité | \$ 3,18 |
| 12 | Jean arthur Rochefort intérêt | 188,14 |

Résolution no 148

Il est Proposé Par Pierre Imbeault
que les comptes soient payés et acceptés tel
que présentés

adopté à l'unanimité

Résolution 149

Il est Proposé Par Auguste Rochefort
que messieur Gérard Kenny soit nommé
son maire pour un terme de 3 mois

évaluateurs

adopté à l'unanimité

Résolution no 150

Il est Proposé Par messieur Lucien Quillet
Reni Poitras ^{nommé} évaluateur pour 3 ans
Henri Paul Imbeau ^{évaluateur} est nommé 3 ans
Jean Paul Boulianne ^{évaluateur} est nommé pour 3 ans

adopté à l'unanimité

Résolution no 151

Il est Proposé Par Antoine Boulianne
que messieur Joseph Poitras soit nommé
Inspecteur pour le chemin public à
partir de la rue septent au pont de la
Rivière au canard. Et que messieur
Albert L'Innocent soit nommé Inspecteur
municipale à partir du pont de la Rivière

au Canada au quai de Bois St Catherine
adopté à l'unanimité

Resolution 152

Il est proposé par Queven Oublet
que le contrat qui est déposé dans le
livre de minute est accepté par le
conseil municipal de St Firmin et que
le maire et le secrétaire soient autorisés à signer
adopté à l'unanimité

Re: Contrat Poste de Pompier.

Contrat entre première partie Monsieur Jean Arthur Rochefort, contracteur pour le poste de Pompier au montant de dix mille huit cent quarante quatre dollars (10,844.00)

En seconde partie la Municipalité de St Firmin s'engage à payer la somme de mille dollars par année ou plus, si possible et aussi, à payer à Monsieur Jean Arthur Rochefort un taux d'intérêt ne dépassant pas six pourcent (6%) par année, sur balance de paiement due à Monsieur Rochefort. Partant du moment de la date de l'acceptation du Contrat soit le vingt-quatre décembre mille neuf cent soixante cinq (1965).

Attendu que cette somme a été empruntée par le contracteur.

Attendu que ce contrat est rachetable par la Municipalité quand les subventions du Gouvernement nous parviendront. Le contrat baissera en conséquence et les intérêts seront payés pour la balance due.

Advenant le cas, que les subventions du Gouvernement nous arrivent avant le temps prévu la Municipalité s'engage à les remettre à M. Rochefort.

Padoue Davard sive J. B. Davard nommé

Resolution no 153

Il est proposé par August Rochefort que messieur Patrice Poitras est nommé Gardien d'inclus pour un terme de 3 ans et que messieur Robert Rochefort est nommé Inspecteur à Gravé

Bâtisse
Pompier

pour un terme de 3 ans
adopté à l'unanimité

Résolution no 154

Il est proposé par Mr Antoine Bouhainne
que le lot 49 appartenant à messieur
alsine Bilodeau situé dans le premier
rang canton de Guenay soit transféré
au nom de messieur Antoine Gaudreault
au rôle d'évaluation et qu'il soit
reglé au nom de messieur Absene
Bilodeau du montant de \$200,00
et reporté à messieur Antoine Gaudreault
adopté à l'unanimité

Résolution 155

Il est proposé par messieur Kenney Gerail
que la démission de messieur maire
soit mise à l'étude ^{à l'étude pour un tout} ~~pour un tout~~
indifférent

adopté à l'unanimité

Résolution 155

Il est proposé par Pierre Imbraut
que désormais les assemblées du conseil
municipal et Firmin soit fixées au
premier samedi du mois au lieu
du premier lundi du mois à 7½ heures
et demi du soir.

adopté à l'unanimité

P. Savard
Padoue Savard secrétaire
Président de la

~~Coopération municipale de St Firmin
à une assemblée spéciale dûment convoquée
le 21 mars 1966 par avis au conseillers
tenue ce 24^{ème} jour du mois de mars
1966 à 7½ heures et demi du soir sous
la présidence de messieur P. P. maire
Gerail Kenney et les conseillers qui sont
présent sont les messieurs~~

~~annulé~~

Province de Québec

Corporation municipale de St Firmin 2 avril 1966.
 a une assemblée Régulière de la corporation
 municipale de St Firmin tenu a la salle
 municipale ce 2 em jours avril 1966 tenu
 conformément au code municipal de la
 province de Québec sous la présidence
 de messieur le pro maire mess Gerail Kenney
 Pierre Imbeau Antoine Baulianne
 Auguste Rochefort Lucien Ouellet

Tous conseillers formant quorum
 passant les Résolution suivante

Voici les comptes présente pour votre approbation

- | | | |
|---------------|--|-------------------|
| 13 | Padoue Salaire | 80,00 |
| 14 | Antoine Savard travail 5 heures fousai | 7,50 |
| 15 | Jean Marie Thurnier 1 travail fosse | 1,25 |
| 16 | Trudel et Trambly entretun d. chemin | 100,00 |
| 17 | Conférence de comté conduit comté | 151,25 |
| 18 | Pierre Poitras voyage a Québec | 25,00 |
| 19 | David Poitras paiement de 31 chaise | 62,00 |
| 20 | Padoue Savard 2 tte timbre assises des | 9,12 |

Résolution 156

Il est Propose Par Antoine Baulianne
 secondé Par Auguste Rochefort
 que les comptes soit payer et accepté tel
 que présente

adopté a l'unanimité

Résolution no 157

Il est Propose Par Pierre Imbeault
 secondé Par Lucien Ouellet
 que messieur Gerail Kenney ^{pro maire} est autorisé
 par résolution a signer les cheque fait
 par la municipalité de St Firmin
 conformément avec le secrétaire Trourier

adopté a l'unanimité

Résolution no 158

Il est Propose Par Auguste Rochefort
 secondé Par Lucien Ouellet

que le lot n° 4 Bloc 0 de l'exploitation primitive
du canton de Guenay sans forte au St. P. L.
L'evaluation au nom de messieur Joseph
Lefebvre contenant 50 acres et l'evaluation est
de 50,00

adopté a l'unanimité

Resolution no 159

attendu que messieur maire Melhi Savard
a demander d'accepter sa demission comme
maire de la municipalite de St Firmin
a la seance qui a été tenu le 7 em jours de
mars 1966 qui avait été mise a l'étude Par Resolution
attendu que les causes de sa demission
a été pour raison de santé et cause
de sa santé, cause valable,

considérant tout ses cause le conseil
municipale de St Firmin accepte sa
demission comme maire. pour ces preuve
donné dans sa demission.

Il est Propose Par Lucien Coulllet
et adopté a l'unanimité par les
conseillers.

que la demission de messieur maire
Melhi Savard est ~~accepté~~ accepté par
le conseil municipale de St Firmin. La
demission qui a été remise par lui-même
a la seance qui a été tenu le 7 em jours
de mars 1966

qui me lettre de ^{lui sans engager} Remerciement pour tout
les services Rendu a la municipalité lui
sont adressé

après l'annuelle étant terminer est
afournant avril a 8 heures du soir ¹⁹⁶⁶

Province de Quebec
corporation municipale de St Firmin
continuation de l'assemblée qui a été tenu
le 2 em jours avril 1966 et afourni a
6 em jours avril a 8 heures du soir pour
raison majeure elle se continue le 6 em

le 6 avril 1966 conformément au code
Municipal de la province de Québec sous la
présidence de messieur Pro-maire Gerald Kenney
et les conseillers présents sont les messieurs
Pierre Imbeault Lucien Ouellet
Antoine Bonhomme Auguste Rochefort

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes à savoir
Élire un maire en remplaçant messieur Mellic
Savard qui a démissionné pour cause infirmité
Et si le sort tombe sur un conseiller pour
remplacement ce conseiller.

Résolution no 160

Il est Proposé Par messieur Auguste Rochefort
et Résolu à l'unanimité des conseillers
que par cette Résolution messieur Gerald
Kenney est nommé maire de la municipalité
de St-Firmin pour advenir le terme de la
place vacante par la démission de messieur
Mellic Savard qui a été acceptée à la
séance qui a été tenue le 2 avril 1966
adopté à l'unanimité

Nouveau
Maire

Gerald
Kenney

Le Gerald Kenney fait serment
que se remplira la charge de maire de
la municipalité de St-Firmin au meilleur
de ma connaissance et de mon jugement
que Dieu me soit en aide
assemblé devant moi

le 6 avril 1966 Gerald Kenney Maire
Rodolphe Savard Secrétaire
Trésorier

Résolution no 161

Proposé Par messieur Lucien Ouellet conseiller
Messieur Gabriel Savard est élu conseiller
par cette Résolution en remplaçant de la place
venue vacante par le remplacement du maire
adopté à l'unanimité

X X X

Je Gabriel Savard fait serment
que je remplirai la charge de conseiller
pour le terme au meilleur de ma
conscience et de mon jugement
que Dieu me soit en aide

Gabriel Savard

serment devant moi ce 6^{em}
Jours Avril 1966

Radou Savard secrétaire

Tresorier

Gerald Kenny maire

Radou Savard secrétaire

Province de Quebec

corporation municipale de St Firmin

a une assemblée special durement convoque
par avis delivre par le secretaire Tresorier

et par lettre recommander par avis cet

assemblee a ete convoque par le maire

23 avril 1966 et le secretaire Tres. elle est tenue a 8 heures

du soir a la salle municipale conformément

au code municipale sous la presidence

de messieur maire Gerald Kenny

et les conseillers suivant mess Pierre Imbeault

Auguste Rochefort Antoine Boulianne

Gabriel Savard Lucien Ouellet

Tous conseillers Formant quorum

Passant les Resolutions suivante

Resolution^{no} 162 et l'amenagement

~~de ce projet par~~

attendu que la corporation municipale

de St Firmin a adopte un Reglement

Demprunt au montant de \$30,000.00

en date du 11 Decembre 1965;

attendu que ce Reglement a Recu

l'approbation des electeurs Proprietaires

attendu que ce Reglement certifieait

que cet emprunt se ferait par billet.

du Reglement

no 8

attendu qu'il est nécessaires de changer ce mode d'emprunt par l'émission d'obligation devant servir au financement de l'achat d'un camion incendie avec accessoires pour un montant n'excédant pas \$ 3,000.00, tel que prévu audit Règlement;

attendu que le conseil municipal doit changer certaines données de son Règlement d'emprunt qui prévoit l'emprunt par Billet afin que ce Règlement d'emprunt soit financé par obligations;

attendu qu'il remplace les Paragraphes 20 30 50 60 et 70 du dit Règlement;

attendu que le Règlement no 8 doit être modifié en conséquence;

Il est proposé par Pierre Labeault, secondé par Julien Guillet et résolu unanimement - 10

- 10 que dans l'article 2 du Règlement, on remplace les mots par "Billets" par les mots par "obligations";
- 20 que l'article 3 du Règlement soit remplacé de la façon "suivante" ces obligations seront émises en coupures de \$ 100.00 ou de multiples de \$ 100.00. Elles seront payables au Porteur ou au Détenteur enregistré selon le cas à la Banque Provincial du Canada, succursales de la monarchie et elles seront datés du -----
- 30 l'article 5 doit être modifié de la façon suivante à savoir en ajoutant à la fin du Paragraphes ceci " L'intérêt sera payé semi-annuellement, sur ^{l'annuité} ~~l'annuité~~ et le premier feuille de chaque année sur présentation et remise à icelle avec des coupons attachés à chaque obligation. ces coupons seront payables au porteur seulement, au même endroit que le capital.

- 40 L'article 6 doit être remplacé par ~~le~~
 L'article suivant: "les obligations seront
 signés par le maire et le secrétaire Trésorier,
 un fac-simile de la signature du
 maire et du secrétaire Trésorier, sera
 imprimé, Gravé ou lithographié sur les
 canons d'intérêt".
- 50 L'article 7 devra être remplacé par le
 suivant: Des dites obligations pourront,
 en vertu des dispositions du chapitre
 171 des Statuts Révisés de Québec, 1964,
 être rachetées par anticipation, en tout
 ou en partie, au pair, à toute échéance
 d'intérêt; cependant, si tel Rachat est
 Partiel, il affectera les échéances les
 plus éloignées et les numéros les plus
 élevés."

Fait et adopté à St-Firmin Baie St-Catherine
 ce 23^e avril 1966

Radame Savard

secrétaire Trésorier

Resolution no 163

Il est proposé par Gabriel Savard
 que le secrétaire est par la présente
 Resolution, autorisé à envoyer tout
 document de la municipalité concernant
 la vérification des livres de la municipalité
 adopté à l'unanimité

Resolution no 164

Il est proposé Antoine Baulianne
 que par cette Resolution messieur Girard
 Kemy maire est autorisé à signer
 les chèques conjointement avec le
 secrétaire Trésorier soit à la caisse
 populaire ou au Banque, à charte
 adopté à l'unanimité

Resolution 165

Il est proposé par Auguste Rochefort
 que le secrétaire Trésorier est autorisé

par cet Resolution a faire installer un
 telephone a la batise municipale de
 la paroisse de St Firmin
 adopte a l'unanimité

Resolution no 166

Il est Propose Gabriel Savard
 qu'une Resolution est Passé pour payer
 les comptes qui sont presenté a cet assemblee

- 18 payer a René Partras voyage a. cubec \$25.00
 21 Charlevoix espres pour transport de bœufs 17.67
 22 P H Pelletier pour huile a chauffage 45.35

adopté a l'unanimité

Resolution no 167

Il est Propose Par Gabriel Savard
 qu'une Resolution est passé par le conseil
 municipale pour taliser la batise des
 dames permières sur le terrain l'ancienne
 route qui n'est pas devabalisi a pertenas
 a la municipalité de St Firmin le
 conseil municipale se reserve le droit
 d'annuler cet Resolution dans une avis
 de 30 jours si au cas il venait besoin
 de se terrain pour qu'elle que raisons que
 se sois, cet Batise est situé sur le
 lot no 4 Rang B

adopté a l'unanimité

Gerald Kenny maire

Padoue Savard, sic.

Province de Quebec

corporation municipale de St. Firmin
 a une assemblee Reguliere du conseil
 municipale de St. Firmin tenue ce 7 em
 jours du mois de mai 1966 a la salle
 municipale au Ordinaire des sieances
 a sept heures et demie, conformément
 au code municipale de la province de
 quebec sous la presidence de messieur
 maire Gerald Kenny et les conseillers
 qui sont present sont,

Batise
 des permières

Pierre Imbeault Gabriel Savard
 auguste Bochyfut Emeric Omllet
 Antoine Boulianne

Tous conseiller formant en assemblée
 passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

voici les comptes ~~qui~~ sont présentés pour votre approbation

17	Coopération de comté Charlevoix est	\$ 181,73	✓
23	Claude Dubois pour assurance	\$ 176,11	✓
24	Imprimerie Bonchard	10,60	✓
25	Reni Poitras fourniture pour entretien Larade	16,20	✓
26	Gaston Savard travail pour la municipalité	10,00	✓
27	Ydro Québec pour électricité	7,39	✓
28	Padoue Savard salaire	80,00	✓

Résolution 168

Il est Proposé Par Antoine Boulianne
 que les comptes soient payés et acceptés
 tel que Présenté

adopté à l'unanimité

Résolution 169

Il est Proposé Par Gabriel Savard
 qu'une Résolution est passée par le conseil
 municipal à la demande d'une requête
 dûment signée par les propriétaires et
 les non propriétaires sur cette requête
 pour élargir la ravine à proximité
 du lot 1014 Rang 13 au carrefour prétendu
 à l'intersection de la Route D'acier et
 la route 5^e ~~non~~ prétendu ~~de~~ le tuyau
 de 18 Pouce existant est d'une grande
 insuffisance pour élargir l'axe du fossé
 de la Route 15 et à la sortie du même
 panneau le fossé qu'il élargit à
 seulement une pente de 1% pour cent
 sur une longueur de 394 pieds
 ses pour ses raisons que le tuyau devrait
 avoir une plus grande dimension et
 le fossé ~~de~~ creusé plus profond pour
 améliorer la pente actuelle ceci pour faire

5^e requête
 lot 1014 Rang 13

coulé l'eau plus rapidement surtout a la
saison de la fonte des neiges, et des fins
d'automne et une copie de cet Resolution suis envoye au
Député Raymond Malloy adopte a l'unanimité

Resolution no 190

Il est Propose Par Antoine Bonlianne
Pre par cet Resolution messieu Pierre
Lambeault est nomme Pro maire pour un
terme de 3 mois

adopté a l'unanimité

Resolution no 191

Il est Propose Par Auguste Bochefort
qui au Resolution est Passé par le conseil
municipal pour accepté la requête Signé
par la paroisse. Et que messieu maire
messieu Gerail Kenny est autorisé ~~après~~
~~du ministère des Postes~~ a faire les
demarches nécessaires auprès du ministère
de l'industrie et du Commerce Division
des pêcheries Hotel Du Gouvernement
Quebec enfin d'obtenir la libération
des lac du clu de pêche de F. A. Guerin
pour l'usage des Resident de la
municipalité et Firmin de Bari St Catherine
enfin de faire contraindre des chalats
dite individuels et en même temps
avoir accès libre au lac pour la
pêche et la chasse et en me copie de cet

Resolution suis l'assemblée étant étant terminée est
envoye a messieu aourni 24 mai a 8 heures du soir
Raymond Malloy
Député

Province de Quebec

municipalité et Firmin 21^{em} jour du mois
mai 1966

Continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 7^{em} jour de mai et aourni au 21^{em} mai
a 8 heures du soir. Tenue a la salle
municipale conformément au code municipal
de la Province de Quebec sous la présidence
de messieu maire Gerail Kenny

Et les conseillers qui sont présent sont
 les messieurs Lucien Guillet

Gabriel Davard Antoine Boulianne
 Auguste Bochet

Tous conseillers formant quorum
 passant les Résolutions suivantes

Résolution no 172

Il est Proposé Par Lucien Guillet
 et adopté à l'unanimité que la
 démission de messieur Alcide Thuriot
 est accepté par le conseil municipal de
 St Firmin

Résolution no 173

Il est Proposé par monsieur August Bochet
 que messieur Emile Boulianne soit nommé
 conseiller pour finir le terme de messieur
 Alcide Thuriot démissionnaire
 contre Proposition

Il est Proposé Par messieur Antoine Boulianne
 que messieur Albert Boulianne soit nommé
 conseiller pour finir le terme de messieur
 Alcide Thuriot démissionnaire

Lucien Guillet en faveur Emile Boulianne
 Gabriel Davard en faveur Emile Boulianne
 selon les Règles et le vote prise messieur
 Emile Boulianne est nommé conseiller
 pour remplacer messieur Alcide Thuriot
 pour finir son terme vu qu'il a
 donné sa démission par écrit
 avis par le secrétaire

amendement au Règlement no 5

considérant que la corporation municipale
 de St Firmin par son règlement no 5
 a été autorisée à emprunter une somme de
 215,000,00 francs

considérant que la corporation de St Firmin
 s'est prévalu de la loi sur le développement
 et fort municipaux.

considérant qu'en vertu de la loi de

Règlement
 no 5

l'intente intervenue entre le Gouvernement de la Province de Québec et l'office du Développement municipal et des prêts aux municipalités, la corporation de St-Firmin a obtenu de la commission municipale de Québec un prêt au montant de 1480300,00
 Considérant que le montant de la Renonciation sur ce prêt est de \$35,825,00

Considérant qu'il a lieu de mettre des obligations pour la somme de \$102,425,00.

Considérant qu'il y a lieu d'amender le Règlement no 5 en vertu duquel ces obligations seront émises.

Il est Proposé Par et Résolu unanimement que demande soit fait à l'honorable ministre des affaires municipales de bien vouloir modifier le Règlement no 5 pour y indiquer ce qui suit concernant l'émission de \$102,425,00 obligations relatives au prêt consenti par la commission municipale de Québec en vertu de la loi et de l'intente susdites.

- a) Des obligations seront datées du 1^{er} juin 1966 et porteront intérêts à un taux 5% l'an.
- b) Le capital et l'intérêt seront payés le 1^{er} juin de chaque année conformément au tableau d'amortissement ci-annexé.
- c) Des obligations seront payables au détenteur enregistré au Bureau de la commission municipale de Québec, en la cité de Québec.
- d) La corporation pourra avec le consentement exprès de la commission municipale de Québec racheter par anticipation la totalité ou une partie des obligations de cette émission à toute date précédente mentionnée au tableau d'amortissement. Toutefois, un tel rachat ne pourra comporter que des annuités entières et, s'il est partiel, il affectera les échéances

Les plus éloignés. Chaque obligation sera rachetée à un prix non inférieur à sa valeur réelle établie en calculant la valeur actuelle de l'annuité au temps l'intérêt de la présente obligation pour le terme non encore expiré à la date du Rachat.

adopté à la séance de 21 mai 1966

Radou Savard secrétaire Tris.

L'Assemblée tout terminée est ajournée au 28 mai à 8 heures

Radou Savard sur

Provins de Québec

corporation municipale de St Firmin

Continuation de l'ajournement de l'Assemblée

qui a été tenue le 21 em jours de mai

1966 et ajourné au 28 mai à 9 heures du

soir tenue à la salle municipale ce 28 em

jours du mois de mai 1966 conformément

au code municipale de la Province de

Québec et dans la présidence de messieur

maire Gerail Kenny et les conseillers

qui sont présent sont les messieurs

~~Radou Savard~~ Pierre Imbeault

Auguste Rochefort Emile Boulianne

Gabriel Savard Lucien Ouellet

Tous conseillers Formant quatorze

Passant les Résolutions suivantes

Je Emile Boulianne étant été nommé
conseiller en remplaçant messieur Alcide
Thurien dimissionnaire Jure que je
remplirai ma charge de conseiller au
meilleur de ma connaissance et de mon
jugement que Dieu me soit en
aide

Emile Boulianne

assermenté devant moi ce

28 em jours de mai 1966

Radou Savard secrétaire

Résolution No 174

Il est proposé par Emile Boulianne
 et adopté à l'unanimité
 Que le Budget Financier pour l'année 1965
 fait messieur Jean Paul Boulianne comptable
 agréé, est accepté par le conseil municipale
 de St Firmin adopté

Gerald Kenny maire

Padame Savard secrétaire

4 Juin 1964 Province de Québec
 Corporation municipale de St Firmin
 à une assemblée régulière du conseil
 municipale de la paroisse de St Firmin
 tenue au lieu Ordinaire des séances à
 la salle municipale et sous la présidence
 de messieur maire Gerald Kenny tenue
 conformément au code municipal de la
 province de Québec à 8 heures du soir.
 Les conseillers qui sont présent sont
 Des messieur Pierre Embault Lucien Goulet
 Gabriel Savard Emile Boulianne
 Antoine Boulianne Auguste Rochefort
 Tous conseillers formant quatorze
 passant les Résolutions suivante

29	Spécifier les comptes présentés pour votre approbation	
30	^{Hydro Québec} Papier Trudel et Trambalay	3 70 52.50
31	GA Brauillard marchand Fourmature	402.38
32	Limprimerie de Charlevoix fourniture	32.59
33	PA Pelletier pour huile	18.85
34	Padame Savard salaire	70.00
35	Rini Portas fourniture et temps	6.10
36	Cyrus Dupond fourniture cadenas	2.65
37	Joseph Dupond voyage	1.50
38	Joseph Portas travail avec traités	19.39
39	messieur alex Savard pour travail berage	13.75
40	Padame Savard timbre et deux ttes	9.80
41	Pierre Embault voyage clairmont 100 mil	15.00
42	Charles Auguste Savard aide au Comité	200.00

Résolution 175

Il est Propose Par Pierre Imbeault
 et seconde Par Emile Baulianne
 que les comptes sont payés et acceptés
 tel que présentés
 adopté a l'unanimité

Resolution 176

Il est Propose Par Genein Ouellet
 et seconde Par Gabriel Savard
 Il est une Resolution est Passé par le
 conseil municipal de St Firmin pour
 l'ajajement de la police et que messieur
 Philippe Rochefort soit nomme Police
 municipale pour une periode de 3 ans
 adopté a l'unanimité

l'assemblée étant terminée est
 adjourné le 18 Juin 8 heures

Radou Savard vice
 Pierre de Quebec

Corporation municipale de St Firmin
 Le 18 Juin 1966

Continuation de l'assemblée qui se tenait le
 le quatrième jour du mois de Juin et
 adjourné au 18 Juin 1966 c'est séance est
 tenu au lieu habituel des séances a 8 heures
 du soir conformément au code municipale
 de la province de Québec sous la présidence
 de messieur maire Gerard Lemay
 Les conseillers qui sont présent sont
 les messieurs Pierre Imbeault
 Gabriel Savard Emile Baulianne
 Antoine Baulianne Auguste Rochefort

Tous conseiller formant quorum
 passent les Résolutions suivantes

Resolution 177

Il est proposé Par Pierre Imbeault
 et adopté a l'unanimité
 que le secrétaire est autorisé a demander
 des détails au Garage municipal sur la

Nomination
 de
 la Police

La facture reçu par le conseil municipal pour
boyer sur tinge a l'air au montant de
6,00 adopté a l'unanimité.

Le Gassembly étant terminer est ajourné
au 25 juin a 8 heures du soir.

Padoue Savard sie

Province de Quebec

Municipalité de St-François 25 Juin 1966

Continuation de l'assemblée qui a été tenue

le 18 jours du mois Juin 1966 et

continué le 25^{em} jour du mois de Juin

1966 au lieu ordinaire des séances du

conseil municipal de la paroisse St-François

conformément au code municipal de la

province de Quebec sous la présidence

de messieur Gerald Kenney

et les conseillers qui sont présent

sont les messieurs Pierre Imbeault

Guerin Ouellet Gabriel Savard

Emile Boulianne Antoine Boulianne

Armands Rochefort

Tous conseillers formant quorum

passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

43	Prova Quebec	3,75-
44	pour dépot banque Provincial	1,200,00
45	pour dépot banque Provincial	3,000,00
46	Padoue Savard Salaire	80,00
47	assurance chômage fond pension et t ^l phone	9,59
48	depense de voyage et repas	50,88
49	Armands Rochefort pour telephone	1,20

Résolution 178

Il est Propose Par Antoine Boulianne

que les comptes sans payés et acceptés

tels que présentés

adoptés a l'unanimité

Résolution 179

Il est Propose Par Gabriel Savard

adoptés a l'unanimité que le conseil

municijale approuve la demande de mme
 Fernand Mailloux pour ouvrir un foyer
 pour malade a sont auberge a sa
 residence abituel sous auberge des basques
~~Le conseil~~ pour un ans Le conseil
 municijale se tien pas responsable de ce
 qui pourrait ariver.

adopté à l'unanimité

Resolution NO 180

Il est Proposé Par Emile Boulianne
 Que le conseil procede immediatement a
 l'acquisition du dit terrain. Que Messieur maire
 messieur Gerald Kenny et autorisi par cet
 Resolution a faire faire les travaux et démarches
 necessaires pour faire exicuter les travaux
 C'hy le terrain louéy Rue Padoue
 Savaud pour est fin

adopté à l'unanimité

Gerald Kenny maire
 Padoue Savaud secretaire

Province de Quebec

Municipalité de Firmin 2 Juillet 1969
 a une seance Reguliere du conseil
 municijale de la paroisse de st Firmin
 tenu au abituel des seances a la salle
 municijale conformement au code
 municijale de la province de Quebec
 a 8 heures du soir tenu sous la
 presidence du Pro-maire messieur
 Pierre Imbeau et les messieur
 Gabriel Savaud Emile Boelhoff
 Auguste Boelhoff Lucien Ouellet

Tous conseillers passant pour approuver
 passant les Resolutions suivantes
 Resolution no 181

Il est Proposé Par Lucien Ouellet
 adopté à l'unanimité que le terrain

no 2 A 19 appartenant a priei Brattur soit
transporte au rôle d'évaluation au nom de
messieur adfustar Otes et que l'évaluation
de Priei Brattur soit diminuée en conséquence
au Rôle adopté a l'unanimité.

Résolution 182

Il est Proposé Par Emile Baulianne
que le conseil municipal autorise
par cette Résolution § B De B. B. B. a
imprimer les obligations par coupure de
\$500.00. et de \$1,000.00 piastres

adopté a l'unanimité

~~Le conseil municipal est ajourné au
9 juillet a 8 heures du soir~~

Résolution 183

Il est Proposé Par Guerin Guillet
que la Résolution est Passé par le conseil
de St Firmin, que messieur Diebold
Guerin est nommé évaluateur en
remplaçant messieur ^{Embeault} Henri Paul. demeurant
adopté a l'unanimité

L'assemblée étant terminée l'assemblée est
ajourné au 9 juillet 1966

Padoue Savard secrétaire

Province de Québec

Municipalité de St Firmin 9 juillet 1966
continuation de l'assemblée qui a été
tenue 2 jours de juillet 1966 et
ajourné au 9 juillet 1966

Cet assemblée est tenue conformément au
code municipal de la province de Québec
au lieu ordinaire des séances a 8 heures
du soir sous la présidence de messieur
Gérard Kenny et les conseillers présents
sont Pierre Embeault Guerin Guillet
Gabriel Savard Emile Baulianne
Auguste Boctyfort
Tous conseillers faisant quatorze
passant les résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

no	50	Mr aldise Sasard pour travail	34,00
no	51	Mr Sam Sasard pour travail	34,00
	52	M Joseph Dupuis et Gen. Chmle d'Alaire ^{travail}	34,00
	53	Benoit Sasard pour bouclage ^{travail}	45,00
	54	Hydro a subie Electricité	1,49
	55	B M G construction incopri pour usage. dont	207,40
	56	Jean arthuro Rochefort intereo au 30 juin 195,	82

Resolution 184 no

Il est Propose Par Gabriel Sasard que les comptes sois payes et acceptés tel que presenté

adopté a l'unanimité

Resolution no 185

Alex Sasard
a
Gabriel Sasard

Il est Propose Par auguste Rochefort que le terrain lot portant no 25-26 appartenant a alex Sasard et appartenant au rôle d'évaluation sois échangé au rôle d'évaluation au nom de messieur Gabriel Sasard comme propriétaire et que les taxes sois dédiées a messieur alex Sasard au rôle et transféré a messieur Gabriel Sasard

adopté a l'unanimité

Resolution 186

Il est Propose Par Emile Bouclairme que le secrétaire est autorisé par et Resolution a faire amonté la police d'assurance sur la salle municipale de 4,000,00 additionnell et de compris de 1,000,00 de plus en régime de qui fait un total de 5,000,00. et aussi 5,000,00 plus sur le poste de pompier qui fait un total de 10,000,00 pour l'atise municipale et poste de pompier.

adopté a l'unanimité

Resolution 187 no

Il est Propose Par auguste Rochefort que la Resolution est Passé par le conseil

municipale ^{est} accepté la démission de messieurs
 Léopold Guerin et de messieur Jean Paul
 Boucharme qui ont démissionné pour cause
 majeure comme estimateurs et pour
 les remplacer il est proposé par Pierre
 Imbeault que messieur Benoit Savard
 est nommé évaluateur et estimateur
 et messieur alix Savard est nommé
 évaluateur et estimateur en remplaçant
 existant mentionné démissionnaire
 adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée est
 adjournée au 16 juillet 1966

Padoue Savard

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin

continuation de l'assemblée qui a été tenue
 9 juillet et adjournée au 16 juillet 1966
 tenue au lieu ordinaire des séances à la
 salle municipale à 8 heures du soir
 conformément au code municipal de
 la province de Québec sous la présidence
 de messieur maire Gerald Kenney maire
 et les conseillers présents sont les messieurs
 Pierre Imbeault Gabriel Savard
 Auguste Rochefort Antoine Boucharme
 Emile Boucharme
 Tous conseillers formant quorum
 passant les Résolutions suivantes

Résolution no 188

ommutation Résolution passé par le conseil
 municipal de St-Firmin

Il est proposé par Pierre Imbeault
 qu'une certaine bâtisse bâtie au lac à
 Lazard appartenant à messieur alix
 Bilodeau soit transférée au rôle d'évaluation
 au nom du club des jeunes lac représenté par
 Pierre Pelletier Président et Rosaire Dagen
 secrétaire adopté à l'unanimité

Matthias
 Arsène Bilodeau
 (lac à Lazard)

à
 Pierre Pelletier
 Rosaire Dagen

Résolution no. 189

Il est Proposé par Auguste Bocheport
 qu'une certaine bâtisse située sur le ~~lat~~
 Parti du Lat no 8 A Rang A sous Charlevoix
 soit transférée au Role D'Évaluation
 au nom de Joseph Davard au role
 D'Évaluation est ^{bâtie} appartenait auparavant à
 la succession napoléon trusé et Fils
 adopté à l'unanimité

Résolution 190

Il est Proposé par Antoine Baulionne
 que les 4 bâtisses une cuisine 2 Docteur
 un Bureau une stable faisant partie d'un
 campement situé au Lac François sur les
 limites Prie Brattens soit transférées au
 Role D'Évaluation au nom de monsie
 Trambloy de St Firmin
 adopté à l'unanimité

Résolution no 190

Il est Proposé par Gabriel Davard
 qu'une Résolution est passée par le conseil
 municipale de St Firmin que dans les
 années à l'avenir la paroisse de St
 Firmin soit donc sublimit en une
 seul donc pour tout la Grandeur
 de la paroisse entré en vigueur immédiatement
 adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
 au 23 juillet 1866 Gerald Kerry maire
 Padoue Davard

Province de Québec

municipalité de St Firmin 6 août 1866
 à une assemblée Régulière du conseil
 municipale de St Firmin tenue le
 sixième jour d'août 1866 à la salle
 municipale au lieu habituel des séances
 à huit (8) heures du soir conformément
 au code municipale sous la présidence
 de messieur maire Gerald Kerry

et les conseillers qui sont present sont
 Les messieurs Pierre Imbeau Gabriel Savard
 Lucien Ouellet Emile Boulianne
 Antoine Boulianne Auguste Rochefort
 Tous conseillers Formant quorum
 passant les Resolutions suivantes

no 57	mission sans Savard ^{Rochefort} pour entre	11,25
no 58	alaise Savard pour travail bailli Hentzi	11,25
no 59	Padme Savard debaire	80,00
no 60	C A Bronillard pour 2 rouleaux broche	52,80
no 61	Formule municipale carte 288/101/102	23,53
no 62	Idro Quebec	1,09
no 63	Padme Savard d'Hyene voyage Refas tel	22,63
no 64	Joseph Vincent travail Decade & etc	30,00

Resolution no 192

Il est Propose Par Lucien Ouellet
 que les comptes sais payes et accepte tel
 que presenté
 adopte a l'unanimité

Resolution 193

Il est Propose Par Auguste Rochefort
 qu'une Resolution est Passé par le conseil
 municipale de la paroisse de st Firmin
 qui ne demande sans fait de la compagnie
 Price Brothers pour acheter un terrain
 qui ont du terrain actuel de l'école
 d'une Grandeur d'arison 500x500 carré
 pour agrandire future. le terrain future
 pour le terrain qui de l'école actuel
 pour agrandissement future de l'école
 actuel et aussi pour terrain qui
 adopte a l'unanimité

Resolution no 194

Il est Propose Par Gabriel Savard
 qu'une Resolution est Passer pour
 autoriser le secretaire Trisarnier a
 couvrir les trois évaluations par écrit
 être present a l'assemblée du 3 septembre

date fixé pour promulgation du Rôle
d'évaluation officiel par avis Public
le 31 juillet 1966. Et que tout les
évaluations soit présent a main d'une
Raison majeure.

adopté a l'unanimité

Règlement no 9

considérant que le conseil municipale
a fait des dépenses considérables pour
établir un dépôtaire situé sur le terrain
de l'adone Savard.

considérant que les gens ont assés
a tout tant a ce dépôtaire.

considérant qui est devenue nécessaire
de faire se règlement ou que tout
le monde ont assés.

en conséquence, tout ceux qui seront
pris en défaut ^{de fait} des débris ou rebus
en dehors du dépôtaire seront passible
d'une amende minimum de (\$10,00)
dix Dollars et maximum (25,00)
vingt cinq Dollars nul.

Monsieur Antoine Bouhanna conseiller
donne avis motion d'un Règlement
pour aviser tout les cotribuable,
que la municipalité a fait des
dépense considérables pour acquies
un bon une partie de terrain situé
sur le terrain de Mrs Padoue Savard
pour un dépôtaire municipale

L'assemblée étant terminée est adjournée
au 13 août 1966. Padoue Savard.

secrétaire

Province de Québec

Municipalité St Jérôme 13 août 1966
continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 6 août a 8 heures du soir et continué
le 13 août jours d'août 1966 a 8 heures du

soir au lieu ordinaire des seances a la salle
municipale conformement au code municipal
de la province de Quebec sous la presidence
de messieur maire Gerard Kenny
les conseillers qui sont present sont
les messieurs Pierre Imbrault Gabriel Savard
Lucien Goulet ~~Emile Bouchard~~
Antoine Bouchard Auguste Rochefort
Tous conseillers Formant quorum
passant les Resolutions suivantes

Resolution 195

Il est Propose par Antoine Bouchard
que le maire est autorise a monter a
Quebec pour regler le emprunt et tout ce
qui concerne les affaires municipale
de la parisse

adopté a l'unanimité

Reglement no 9

considerant que le conseil municipal a
fait des depenses considerables pour etabli
un depotaire sur le terrain situe a Robur
Savard

considerant que les gens ont assey a
tout tant a se depotaire municipale

considerant qu'il est devenu necessaire
de faire se reglement portant le no 9

En consequence il est Propose par
mes Antoine Bouchard, apres avoir
donne avis de motion le 6 aout 1966

ce Reglement ce lit comme suit
tout les contribuables ^{ou} de la municipalite
droit se conformer a se dite Reglement

que tout ceux qui seront prise a geter
ou deposer des decriait au Robur ailleurs
que dans le depotaire decriait plus haut
seront passible d'ammende mesmes dant
pas minimum de \$10,00 et maximum
de \$25,00 apres quoi ce reglement aucune
personne seront exantés de ce Reglement

Reglement
no 9.

Copie de ce
reglement produit
a M. Hon. Imbrault
La Ville Paroissiale
de Malbois
8/11/67

après qu'il le Règlement no 9 rentre en
vigueur 30 jours après la date de l'épiscopale
sous le 14 septembre 1966

Ce Règlement est adopté à l'unanimité
Par l'adone Savard secrétaire
l'assemblée est terminée et adjournée à
une date pas déterminée

Province de Québec
continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 13^{ème} jours d'août 1966.

Et reprise le 17^{ème} jours d'août 1966
au lieu ordinaire des séances sous la
salle municipale de la paroisse de St-Firmin
conformément au code municipale de la
province de Québec sous la présidence
de messieur maire Frait Komy et les
conseillers qui sont présent les messieurs
Gabriel Savard Pierre Labeault
Emile Boulianne Antoine Boulianne
August Rodryart

Tous conseillers formant quorum

Passent les Résolutions suivantes

Donc les comptes présentés sans autre approbation

no 65

Payer à la ville de la Malbaie ^{10 annes} 47,81

no 66

Payer à messieur Frait Komy et Byas ^{Profesi a Québec} 30,71

196^{me} Résolution

Il est Profesi par messieur Emile Boulianne
que les comptes sans payer et acceptés
tel que présentés

adoptés à l'unanimité

amendement du Règlement no 8

considérant que nous avons passé un
Règlement à une séance du 18 Décembre
1965 pour un emprunt par billet pour
une période de 20 ans

considérant qu'après l'acceptation de ce
dit Règlement par la Commission
municipale de Québec nous avons pas
pu obtenir l'argent nécessaire pour un

Amendement
Règlement no 8

emprunt par Billet

considérant qu'à une assemblée qui a été
le 13 avril 1966 qu'une Résolution a été
passée pour changer le mot billets par le
mot obligation =

Emprunt
Caisse Pop.

considérant que maintenant la caisse
populaire de notre paroisse de st Kirmin
est prête à nous prêter cette somme de
\$ 25,000.00 sur billet pour une période de
10 ans. avec une solde de \$ 16,000.00 renouvelable
au bout de la dixième année.

Il est Proposé Par Antoine Boudianne
qu'une Résolution est passée par le conseil
municipale de st Kirmin que le mot
Par obligation soit changé par le mot
Billet Par Résolution, le fait même que la
Résolution
passée le 13 avril 1966 pour amender le
Règlement - no 7 soit annulé. Et qu'une
copie de cette Résolution soit envoyée à la
commission municipale de Québec pour
avoir une autorisation pour emprunter
l'argent à la caisse populaire de st Kirmin.

Padoue Savard secrétaire

Résolution no 197

Il est Proposé Par Antoine Boudianne
qu'une Résolution est passée par le conseil
municipale pour faire la mutation
pour un certain terrain appartenant à
la compagnie Price Brother soit transféré
au Role d'évaluation au nom de messieur
Raymond mari Lalonde les lot suivant
2 A 25 et 2 B 3 et que l'évaluation soit
baissée à la compagnie Price et soit porté
au nom de messieur Raymond mari Lalonde
au Role d'évaluation.

Price
Raymond M.
Lalonde

adopté à l'unanimité

Résolution 198

Il est proposé Par Pierre Fumbeault
qu'une Résolution est passée par la

Conseil municipal pour autoriser le maire et le secrétaire, à faire un voyage à Québec pour payer les dépenses de ce voyage adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est ajournée à une date déterminée

Gerald Kenny maire

Padone Savard secrétaire

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin 3 septembre 1966
 et une assemblée ordinaire des sessions du conseil municipal de St-Firmin tenue au lieu ordinaire des sessions à 8 heures du soir sous la présidence de messieur Maire tenu conformément selon le code municipal de la province de Québec

et les conseillers qui sont présents sont :

Messieurs Pierre Imbeault

Guévin Gault Gabriel Savard

Emile Baulianne Antoine Baulianne

Auguste Roelofart

Tous conseillers formant quorum et passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

no 67	payer à J B Deschamps pour obligations	235.57
no 68	Padone Savard salaire	80.00
no 69	gds Québec & électrique	1.06
no 70	Padone Savard dépenses diverses	13.83
no 71	Jean arturus Roelofart ouverture denture	9.80
no 72	Padone Savard pour loyer député	500.00
no 73	Rini Portas pour évaluations	75.75
no 74	alex Savard pour évaluations	93.75
no 75	Rini Savard pour évaluations	116.25
no 76	Padone Savard pour avances ^{avec les évaluations}	73.75
no 77	alex Savard pour milage ^{se Reportant au}	27.60
no 78	Pierre Imbeault pour milage	22.20
no 16465	Jean arturus Roelofart pour construction Patis Patis	10,980.34

Résolution no 199

Il est Proposé Par Emile Baulianne

que les comptes soient payés et acceptés tel que
présenté

adopté à l'unanimité

Resolution 200me

Il est Proposé Par auguste Robyfort
qu'une Resolution est Passé Par le conseil
municipale de st Firmin Par cet Resolution
le conseil municipale a décidé de payer
a messieu Jean arthurs Robyfort le flaint
montant du Poste de Pompier y compris
les intérêts au montant de 810,980.36 en
paiement final de dont contrat

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjourné a
un tant déterminé

La séance suivante de l'assemblée qui a été tenue
le 13^e de septembre et adjourné a
continué a l'endroit habituel des séances
a la salle municipale ^{13^e jour d'après} conformément au
code municipale de la province de Québec
sous la présidence de messieu maire
messieu Girard Rainey. et les conseillers
présent sont les messieu.

Pierre Imbeault Gabriel Savard
Antoine Boulianne auguste Robyfort

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes

Resolution 201

Il est Proposé Par Antoine Boulianne
qu'une Resolution est Passé par le conseil
municipale de st Firmin. Pour accepté
le Règlement no 9 Et par cet Resolution
le Règlement no 9 rentre en force immédiate
avant soit le 14 septembre 1966

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjourné
au 19 septembre 1966 a 7 1/2 heures et demie

Municipalité St Firmin 1962 Province de Québec
 continuation de l'assemblée qui a été tenue
 le 13 septembre 1962 et continué le 19
 septembre 1962 conformément au code
 municipal de la province de Québec
 tenu dans leur ordinaire des séances tenu
 sous la présidence de messieur maire
 Gerald Kenny et les conseillers qui sont
 présent sont les messieurs Pierre Thibault
 Gabriel Sarard, Antoine Bouchanne
 Auguste Bouchard
 Tous conseillers formant quorum
 passant les Résolutions suivantes

Résolution 202

considérant que le syndicat est en fonctionnement
 dans notre paroisse.

considérant que notre syndicat est la
 seul industrie possible pour venir en aide
 à nos diables.

En conséquence il est Proposé par Antoine
 Bouchanne

que le conseil municipal de la paroisse
 de St Firmin approuve très fortement en
 passant une Résolution pour approuver la
 Résolution du syndicat pour pouvoir avoir
 la coupe d'attente - cela pour un
 montant approximative de trois mille six cents
 (3,000,00) de Bois fluye.

adopté à l'unanimité

Résolution no 203

Il est Proposé par Gabriel Sarard
 qu'une Résolution est passé par la paroisse
 de St Firmin pour confirmer l'offre
 téléphonique ~~qui~~ fait par messieur maire
 & messieur

de messieurs Pierre Thibault à l'égard de
 l'altrage à placer sur le camion à incendie
 sous le suivant Municipalité St Firmin
 d'habitants d'incendie Bois Ste Catherine

tel que donné par conversation thuleptingue
par messieu. maire

adopté à l'unanimité

Resolution no 204

~~Il est Proposé Par Gabriel Savard
qu'une Resolution est dressé par conseil
municipale de la paroisse de st Firmin,
pour demander au demissionnaire de la
Voie de la malbaie. pour demander
au ministre de la voirie de faire faire
des travaux qui est situés sur la route
à partir
15 chez Egard Coulllet et jusqu'à
Raoul Coulllet Savard pour faire
adjoindre le canton situé à la place
de st. Louis.~~

Resolution no 204

Il est Proposé Par Gabriel Savard
qu'une Resolution est ^{dressé} par le conseil
municipale de st Firmin, pour demander
au ministre de la voirie, une amibiration
d'une partie de la route 15 d'une
longueur d'environ 800 pied situé
dans la municipalité de st Firmin
qui est un d'usage public pour les
5 maisons que sont situés chaque côté
de la route soit chez Egard Coulllet
Et Edouard Coulllet Et Firmin Coulllet
Raoul Coulllet Et Mme D'Ernest Savard
et qu'en la limite de vitesse ^{de cet endroit} est de 60
milles ^{à l'heure} et que la possibilité est nul
~~l'usage~~ est de 100 ^{par} environ
et que copie de cet Resolution soit
envoyé a messieu Albert Belanger
divisionnaire et a messieu Albert
Hermond ingénieur du district

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée, est adjournée
à une date non déterminée

Gabriel Savard
Gerald Ferry maire

Province de Québec
 municipalité est formée le 1^{er} octobre 1966
 comme assemblée ordinaire du conseil
 municipal de et formée le 1^{er} octobre 1966
 sous l'octobre 1966 à 8 heures du soir
 au lieu ordinaire des séances conformément
 au code municipal de la province de
 Québec sous la présidence de messieurs
 maire Girard Kammy et les conseillers
 qui sont présent sont

Pierre Imbeault Gabriel Savard
 Emile Baulianne Antoine Baulianne
 Auguste Roddyfort Lucien Aublet
 Tous conseillers formant ensemble
 faisant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

79	Madame Savard salaire	80,00
80	Pierre cid Tadoussac	11,66
81	Cygnas Lafond deux Pincans	4,61
82	George Henri Roddyfort pour affublé	13,00
83	Milley Thureau pour travailleur	12,50
84	Lucien Imbeault pour pontonage	12,50
85	Madame Savard pour l'entretien	2,49
86	Philippe Roddyfort pour arrosage	1,50

Résolution no 206

Il est Proposé Par Auguste Roddyfort
 que les comptes soient payés et acceptés
 tel que présentés

adopté à l'unanimité

Résolution no 206

Il est Proposé Par Pierre Imbeault
 qu'une Résolution est passée par le conseil
 municipal, est pour vous aviser que
 le conseil municipal ont décidé qu'il
 ont pas le moyen ou aide financière
 dans le moment pour acheter ce terrain
 au prix indiqué sur votre lettre

adopté à l'unanimité

Reponse à
 Price Bros

L'assemblée étant terminée est ajournée à
Résolution 207

Il est Proposé Par Antoine Boulianne
que messieur Pierre Fumbeault est nommé
pro maire ^{un type} pour 3 mois
adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est ajournée est
ajournée à un date non déterminée

Province de Québec

Orléansville et Firmin 15 octobre 1966

Continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 1er octobre 1966 et continué le 15 octobre
1966 cet assemblée est tenue au lieu
Ordinaire des séances à la salle municipale
ce 15em jours du mois d'octobre 1966

tenue
2 8 1/2 heures

conformément au code municipale de la
province de Québec sous la présidence
de messieur maire Gerail Kenney

et les conseillers qui sont présent sont
les messieur Pierre Fumbeault

Gabriel Savard Émile Boulianne

Antoine Boulianne Auguste Rochefort

Lucien Ouellet

Tous conseiller formant quorum
passant les Résolutions suivante

87	Donc les sont présentés pour votre approbation	1.29
88	Payer à Joseph Savard	57.33
89	André Lafleur travail	52.55
90	Lucien Fumbeault	77.61
91	Aldege Savard travail	76.31
92	Joseph Dupond pour travail tracés	17.50

Résolution no 207

Il est Proposé Par Gabriel Savard
que les comptes soient payés tel que
présenté

adopté à l'unanimité

Résolution 208

Il est Proposé Par Gabriel Savard
et secondé Par Auguste Rochefort

Et Resolu a l'unanimité.

Que la corporation municipale de St
Fermine demande instamment au
Gouvernement du Canada de mouiller à
Pape, " Bureau du Canada; " la
Reconstitution du vaisseau de Jacques
Cartier, Le Grande Hermine; après
son départ a l'été 1967

copie certifié le certifié le 15 octobre 1967

Padoue Davard

L'assemblée étant terminée est adjournée
à un tant déterminer

Province de Québec

Municipalité de St Fermine 4 novembre 1966
continuation de l'assemblée tenue et reprise
continué ce quatrième jours de novembre
~~assemblée quinzies~~
1966 tenue conformément au code municipal
sous la présidence de messieur maire
et les conseillers qui sont présent sont
présent Pierre Lymbault Gabriel Davard
Guevin Ouellet Emile Boulianne
Antoine Boulianne Auguste Roddyfort
Jans conseiller faisant quorum
passant les Résolution suivante

Résolution no 209

considérant qu'il vient de nous arriver
des dommages considérables a notre Bureau
d'agrandissement, du to la température.
subite. causés par des fuites dérivées
d'une durée de 24 heures. Les montres
considérant que la magasin du conseil
municipale de St Fermine a été rendu
sur les lieux. et constatant les dommages
qui sont de l'ordre de \$15,000.00 plus ou
approximative. il est Proposé Par Guevin Ouellet
considérant que le conseil municipal
n'a pas les fonds nécessaires pour une
tel réparation. Le conseil a été donc réuni
d'urgence pour autoriser messieur maire

de faire les démarches nécessaires auprès des autorités de la Commission municipale de Québec en fin d'obtenir une octroi pour la réparation des dommages causés par la mauvaise température à notre réseau d'aqueduc.

adopté à l'unanimité

Gerald Kenny maire

Padone Savard secrétaire

Province de Québec 5 nov 1966

Municipalité de St-Firmin

à une assemblée Ordinaire Régulière du Conseil municipal de St-Firmin tenue ce cinquante (50) jours du mois de novembre 1966 tenue à l'endroit habituel des séances à 8 heures du soir conformément au code municipal de la province de Québec sous la présidence de messieur maire Gerald Kenny et les conseillers qui sont présents sont les messieurs

Pierre Imbeault Gabriel Savard

Lucien Ouellet Emile Boileau

Antoine Bouchard August Rodryf

Tous conseillers formant quorum

passant quorum ^{présent} passant les Résolutions

Voici les comptes présentés pour votre approbation

93	Padone Savard salaire	80.00
94	Edis Québec Electricité	1.06
95	Philippe Rodryf pour 2 heures travail	10.00
96	Camille Firmin travail nettoyage Égout	13.25
97	Thomas Poiras pour travail Égout	17.50
98	Joseph Savard fourniture et travail	6.75
99	Padone Savard ^{en réputation} autobus assurance ^{travaux Pape René} 10.54	10.54
100	Gilbert Dupond ^{camion} 3 heures travail avec	7.00
101	PA Pelletier marchand linge	12.13
102	Darigle et Frères pour achat tuyau Égout	52.58
103	Bernard Bédard ^{B.A.} Résolution no 210	14.40

Est proposé par Pierre Imbeault

que les comptes soient payés et acceptés tel que présentés

adopté à l'unanimité

Il est proposé par Lucien Amblat et adopté à l'unanimité - en une séance
est passé par le conseil municipal du conseil de St Firmin pour demander l'attribution
de la Commission des affaires municipales qui par le règlement no 10 faire faire
des travaux pour faire faire par l'adame Dorand secrétaire
1966

page 2

Messieurs le conseiller Emile Bouchanne
donne avis mention pour proposer un
Règlement pour les travaux d'hiver 1966
1967 et l'assemblée qui est aprouvé au
7 au soir à 7 1/2 heures

Adame Dorand sie
Présence de 2 autres

Municipalité de St Firmin
Continuation de l'assemblée tenue le 5
novembre 1966. Et continue le 8 novembre
1966 au ordinaire des séances à 7 1/2
heures et demie du soir conformément
au code municipale de la province de
Quebec sous la présidence de messieur
maire Percil Kinneg et les conseillers
qui sont présent sont Pierre Imbriani
Gabriel Dorand Lucien Amblat
Emile Bouchanne Antoine Bouchanne
Auguste Bochyart
Tous conseillers formant quorum
passant le Règlement suivant

Règlement no 10

attendu que le conseil municipale de
St Firmin, desire faire exécuter, dans
son territoire, des travaux pour
remédier au chômage et bénéficier des
subventions accordés en vertu du Programme
l'encouragement des travaux d'hiver
dans les municipalités 1966-1967

attendu que ces travaux consistent
dans la municipalité de St Firmin de
Charlevoix, l'inscription du projet

est pour la réparation du Riguard en partie
Précédemment endommagé par les vents pendant du 3 novembre
qui se trouve au barrage de notre agglomération

servitude agnise sur le lot no 18
par le conseil municipal.

attendu que le coût des travaux est
estimé à 20,000,00,

attendu que la subvention Federal -

Provincial pour les travaux devant être exécutés au cours de la période du Programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités est estimé à 20,000,000 milles piastres. et 200,000,000 matières attendu que le conseil, de cette subdivision a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de 22,000,000 milles piastres, attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 5 novembre 1966

En conséquence il est proposé et résolu par le présent Règlement comme suit

- 10 Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans la municipalité

les travaux suivants sous ^{l'inspection d'une} ~~la supervision d'un~~ ~~partie des travaux d'entretien~~ ~~de la route communale qui conduisent au~~
 3 novembre 1966

~~Barage de notre ancienne terrain~~
 agnise servitude situé sur le lot 18 Rang 2 situé dans la municipalité de St Firmin de Charlevoix

- 20 Le conseil approuve au paiement du coût des travaux la subdivision Fédéral-Provincial estimé à 22,000,000, piastres

- 30 Sous pouvoir au Paiement de la partie non subventionnée du au coût des Travaux, il est par le présent Règlement, imposé et il sera prélevé sur tous les biens fonds imposables dans la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant suivant la Règle d'évaluation en vigueur.

- 40 Le présent Règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations Régionales adoptés à la séance de 7 novembre 1966

Lucas Kenny Maire
 Sadane Savard secrétaire

Résolution NO 211

Il est Proposé Par auguste Rodifort
 que par cette Résolution Mr Pierre Fombeault
 est autorisé a prendre le nom des Foncier
 volontaire pour former une exigie
 pour le moment

adopté a l'unanimité

Assemblée était terminée est adjourné
 au 14 novembre a 7 heures du soir

Province de Québec ¹⁹⁶⁶

Coopérative municipale St Firmin 14 novembre
 a une assemblée du conseil municipale
 de la paroisse de St Firmin ~~tenue~~ en
 plein a été tenue le 7 novembre 1966 et
 adjourné au 14 novembre tenue la l'endroit
 habituel des séances a la salle municipale
 ce 14 em jours du mois de novembre 1966
 conformément au code municipale de la
 province de Québec sous la présidence
 de messieur maire Gérard Kenney
 Et les conseillers qui sont présent sont
 Les messieurs Pierre Fombeault Gabriel Savard
 Duvion Ouellet Antoine Bouchanne
 Emile Bouchanne

Tous conseillers formant quorum
 Passant les résolutions suivantes

Résolution 212

Il est Proposé Par Antoine Bouchanne
 que le conseil municipale de St Firmin
 conté charlerone est autorisé a envoyer au
 ministre des terre et Forêts Honorable
 Claude Gaselin un télégramme. Pour
 ainsi le syndicat de Bois St Catherine
 dans sa demande de Réduction des prix
 de la coupe de Bois de pulpe. Le conseil
 municipale donne tout son appui au
 syndicat coopérative car Trasse a se
 syndicat qui produit du travail
 75% pour cent des travailleurs de la

municipality. En conséquence messieur
maire Gerald Kenney est autorisé à
envoyer ce dit telegramme
adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
à un tout intermédiaire

Province de Québec
Coopération municipale de St-François
Continuation de l'assemblée qui a été
tenue le 19 novembre 1966 et continué le
22 novembre 1966 à l'endroit habituel des
séances à la salle municipale à 7 1/2
et demie du soir tenue conformément au
code municipal de la Province de Québec
tenue sous la présidence de messieur maire
Gerald Kenney et les conseillers qui
sont présent sont les messieurs
Pirrie Goubeault Lucien Goulet
Emile Boulianne Antoine Boulianne
Auguste Rochefort

Tous conseillers Formant quorum
Passant les Résolutions suivantes
Voici les comptes présentés pour votre approbation

104	Loyer à Antonio Paronette agent Bureau	260.00
105	Dann Savard travail agencement	40.00
106	Thomny Poirias travail agencement	109.95
107	Lucien Goubeault travail agencement	86.95
108	Edgard Boulianne travail	93.42
109	Dann Savard travail agencement	36.13
110	Dann Savard travail agencement	15.00
111	Philippe Rochefort travail agencement	89.03
112	Camille Thérien travail agencement	85.58
113	Gilles Thérien travail agencement	85.58
114	Rosaire Boulianne tra agencement	85.58
115	Retret caisse hospitalier assurance chômage	21.60
116	CA Brault travail agencement	424.51
117	David Poirias fille Bombas	2.98
118	David Poirias montagne 4 Paire	7.00
119	Cyril Poirias pour Pature	7.36

120 Garage Berlier pour facture 4,25
 121 c grums Bourbonnais pour facture 2,75
 2/4/68 no 2 Pierre Thibeault pour paiement comin 19,180,70

Resolution no 213

Il est Propose Par Emile Bourbonnais
 que les comptes sois payer et accepte
 tel que presente

adopté a l'unanimité

Resolution 214

Il est Propose Par Pierre Fombeau
 que ne Resolution est Propose par le conseil
 municipale de la paroisse de st Firmin
 pour demander au ministere de la voirie
 une subvention pour l'entretien de la Route
 Duché encore cet année esperant que
 le ministere de la voirie vas encore nous
 aide par une subvention comme les années
 passer.

adopté a l'unanimité

L'assemblee étant terminée est ajourné
 a une date non déterminé

Padoue Savard

Gerald Kenney maire

Présime de Québec

Municipalité de st Firmin 3 Dec 1966
 a une assemblee Reguliere du conseil
 municipale de la paroisse de st Firmin
 tenue au lieu ordinaire. ce troisieme jour
 (3) du mois de Decembre 1966. conformément
 au code municipal de la province de
 Québec sous la présidence de messieur
 maire Gerald Kenney et les conseiller
 qui sont present sont les messieur
 Pierre Fombeault Gabriel Savard
 Lucien Ouellet Emile Bourbonnais
 Auguste Rochet

Tous conseiller formant quorum
 faisant les Resolutions suivante
 Voter les comptes presenté pour notre approbation

Subvention
 Route Duché

122	Padoue Savard salaire	80,00
123	Beno Amelie	2,99
124	Télécommunication du C.N.	9,45
125	Beno Poitras fourniture	6,75
126	Padoue Savard Résidence assurance ^{campion} d'été	2,70
127	marcel Foster ouvrage avec auteurs	142,00
128	Lucien Lubeault ouvrage	10,00
129	L.M.G. construction avec fourniture	41,98
130	Imprimerie de Charlevoix fourniture	22,95
131	Antonio Paronchi assurance	150,98
132	Comptabilité du Revenu national du Québec	26,00
133	Infant Provincial	18,46
134	Blanche Foster pour ouvrage avec ^{4 livres} auteurs	50,00
135	Nini Savard ouvrage avec auteurs	20,00

Résolution no 215

Il est Proposé Par Pierre Lubeault
que les comptes soient payés et acceptés
tel que présentés
adoptés à l'unanimité

L'Assemblée étant terminée est adjournée à une
date ultérieure Padoue Savard sic

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin c.lee 1966

Continuation de l'Assemblée qui a été tenue
le 3 Décembre 1966 et continuée le 6 Décembre
1966 au lieu ordinaire des séances à 7 1/2
heures et tenue du soir conformément au
code municipal de la province de Québec
tenue sous la présidence de messieur maire
Gérald Kenny et les conseillers qui sont
présent sont les messieurs
Pierre Lubeault Gabriel Savard
Antoine Bonhomme Emile Bonhomme
Lucien Quillet

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

136	Thomy Poitras travail pour agenda	12,00
137	Edgard Bonhomme travail pour agenda	46,25

Résolution 216

Il est proposé par Lucien Ouellet
que les comptes soient payés et acceptés tel
que présenté

adopté à l'unanimité

Résolution 217

Il est proposé par Antoine Bouchard
et adopté à l'unanimité de St-Firmin
que le conseil municipal par cette Résolution
affiche fortement la mémoire que les
syndicats ^{Forrestiers} ~~est~~ de St-Siméon
association Forrestière de St-Fidèle association
coopérative de St-Firmin, syndicat Forrestier
de Sagard, association Forrestière de Grand-
Fonds, mémoire qui a été préparé par
le 4) quatre Décembre 1966 par les syndicats
Forrestiers si haut mentionner. Et copie
de cette Résolution soit envoyée à l'honorable
Claude Gosselin ministre des terres et
Forêts d'Etat du Gouvernement Québec
et copie soit envoyée à messieur Raymond
Maillois député du comté de Charlevoix
ainsi à messieur Jean Mureu candidat
de l'union nationale

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
à une date indéterminée

Procès de Québec

conformément municipalité de St-Firmin 27 Dec 1966
continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 6 Décembre 1966 et adjournée à une date
indéterminée et reprise le 27^{em} jour
de Décembre 1966, à 6^{he} heures et demie
du soir conformément au code municipal
de la province de Québec sous la présidence
de messieur maire ^{Deroit & Kunnig} et les conseillers qui sont
présent sont les messieurs Pierre Gombault
Gabriel Savard Lucien Ouellet
Emile Bouchard Antoine Bouchard

Auguste Rochfort

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivante

Voici les comptes présentés pour votes d'approbation

138	payé à messire Girard Kenny (Pon & Ladouce) ^{Classé}	9,00
139	Madame Savard salaire	80,00
140	C. A. Bouillard limité (Fourniture)	8177,87
141	Joseph Poitras 32 heures ouvrage	63,00
142	Girard Kenny pour (téléphone)	2,35
143	Cyrus Dupond (Fourniture)	1,37
144	Madame Savard défrayé pour ^{Reçu pour défrayé} imprimés comptes	2,91
145	J. L. Lémire limité (Fourniture)	54,53

Résolution 218

Il est proposé par Pierre Imbeault
que les comptes soient payés et acceptés tel
qu'ils sont présentés adoptés à l'unanimité

Résolution 219

Il est proposé par Emile Bouchard
qu'une Résolution est passée pour infirmer le
taux de la taxe foncière le taux de la
taxe pour 1967 à aucun changement soit
\$1,00 par \$100,00 de l'évaluation

adoptés à l'unanimité

Résolution 220

Il est proposé par Lucien Quillet
qu'une Résolution est passée sur la
cité de 1961 de la loi concernant les
assurances des accidents de travail
adoptés à l'unanimité

Gerald Kenny, maire
Madame Savard secrétaire
Province du Québec

Municipalité St Firmin 7 Janvier 1967
à une assemblée Régulière du conseil
municipal de la paroisse de St Firmin
tenue à l'endroit habituel des séances au
Ordinaire des séances soit à la salle
municipale ^{Comme} ce septième (7) jour du mois

de Janvier 1967, tenu sous la présidence
de son honneur messieur maire

Gérald Kenny est tenu conformément au
code municipal de la province de Québec
et les messieurs les conseillers qui sont
présent sont les messieurs

Pierre Imbeault Gabriel Savard
Emile Baulianne Antoine Baulianne
Lucien Ouellet Auguste Robyfort
Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

146	Ydro Québec	4,66
147	Yver Portras Garage tyroise	400
148	P.A. Pelletier Arville	35,14
150	Yverne par	250
	Résolutions 221	

Il est proposé par Lucien Ouellet
que les comptes soient approuvés et acceptés
tel que présentés

adopté à l'unanimité

Résolution 222

Il est proposé par Pierre Imbeault
et adopté à l'unanimité

Qu'une Résolution est passée par le conseil
municipal que le contrat passé entre la
corporation municipale et Simon Tyroise
et fils demeurant à St Amé des Lac
contrat pour l'entretien de la Pente Liebe
est accepté par tout le conseil municipal

Gerald Kenny maire
Rodane Savard secrétaire
Province de Québec

Municipalité et Fermion 1 Janvier 1967
avis Public. Est donné par la présente,
à tous les contribuables de la dite municipalité,
par Rodane Savard secrétaire Trésorier de la
dite municipalité, que le Comptable (11) jours

de Janvier 1967 sera tenue de dix à 12 A.M.,
 une assemblée de General de tous les
 contribuables et celle-ci sera tenue a la
 salle municipale de la paroisse de st Firmin
 situee a Pointe au Bouleau. Pour la
 presentation des Bulletins de presentation
 a la charge de maire; monsieur Ferail
 Penney, sortant de charge dont le terme
 est termine, ainsi que les conseillers
 suivants, messieur Guerinouillet au
 siege no. 1 Gabriel Savard siege no. 2
 Pierre Imbeault siege no. 3
 Tous sortant de charge dont leurs termes
 sont également termines.

Et que le (16) seizieme jour de Janvier
 1967 (s'il est necessaire) sera ouvert un
 Bureau de votation au meme endroit;
 soit a la salle municipale situee a Pointe
 au Bouleau, a l'endroit habituel des
 seances. Cela pour la reception des
 votes des electeurs pour les candidats
 mis en nomination le Bureau sera ouvert
 de huit heures (8) A.M. - a six heures, P.M.

signe Rodolphe Savard secretaire Tres

Je certifie sous mon serment l'office
 que cet avis a ete affiche a l'Eglise
 de st Firmin et a la salle municipale
 de la paroisse de st Firmin Pointe au
 Bouleau donnee a st Firmin le premier
 jour de Janvier 1967.

signe Rodolphe Savard secretaire Tres

Primaire de Quebec

11 Janvier 1967

Municipalite de st Firmin

a une assemblée General de tous les contribuables
 de la paroisse de st Firmin tenue ce
^{vingt}~~seizieme~~ (16) jour de Janvier 1967
 au lieu ordinaire des seances a la
 salle municipale de la paroisse de st

Firmin situé a Pointe au Bouleau
 dûment convoqué par avis public après
 avoir été affiché a l'église et de la salle
 municipale de la paroisse de st Firmin.
 Pour la nomination d'un maire remplaçant
 messieur Gerail Kenney sortant de charge
 dont son terme est terminé.

Et de trois conseillers se sont les messieurs
 Guerin Quillet au siège no. 1 au
 Gabriel Savard au siège no. 2 deux
 Pierre Imbeault au siège no. 3. trois
 Tous conseillers sortant de charge dont
 leurs termes sont terminés

signé Padoue Savard Président Dilection

11 Janvier 1967

16X15

Il est Proposé Par messieur Gerry Pitras
 anobérateur et secondé Par auguste Rochefort
 cultivateur que messieur Gerail Kenney
 soit nommé maire pour la municipalité
 st firmin nommé par deux électeurs
 présent dûment califié a voté a est
 élections amis Par Padoue Savard
 Président Dilection

11 Janvier 1967

10X20

Il est Proposé Par Léo Lalonde Propriétaire
 et secondé Par Antoine Bonhomme Propriétaire
 que messieur Pierre ^{Imbeault} soit nommé conseiller
 au siège no 3 nommé par deux
 électeurs dûment califié a voté a est élections
 amis Par Padoue Savard

16*20

Président Dilection
 Il est Proposé Antoine Bonhomme Propriétaire
 et secondé Par Léo Lalonde Propriétaire
 que messieur Guerin Quillet
 conseiller au siège no 1 nommé
 par deux électeurs présent et dûment
 califié a voté a est élections
 amis Par Padoue Savard
 Président Dilection

11 X 5

Il est Proposé Par Firmin Couillet
 secondi Par Girard Foster Propriétaire
 que Gabriel Savard soit nommé conseiller
 au siège no 2 Par deux Electeurs d'importance
 califié a voté a cet election

amis Par Padoue Savard

Président Election

11 X 10

Il est Proposé Par Girard Foster Propriétaire
 et secondi Par Firmin Couillet Propriétaire
 que messieur Lucien martel soit
 nommé conseiller au siège no 3
 nommé par deux électeurs d'importance
 a voté a cet election

amis Par Padoue Savard

Président Election

11 X 20

Il est Proposé Par Firmin Couillet Journalier
 secondi Par messieur Girard Foster
 que messieur Jean Paul Barlaamme soit
 nommé conseiller au siège no 1
 conseiller nommé par deux électeurs
 d'importance califié pour voté a cet election

amis Par Padoue Savard

Président Election

Je déclare élu par acclamation messieur
 Gerard Kermay maire de la paroisse
 de st Firmin

Et messieur Gabriel Savard élu par
 acclamation au siège no 2

en conséquence il au votation le 16
 Janvier 1967 au siège no 1 et au
 siège no 3

soit messieur Pierre Gombault au siège no 3

soit Lucien martel au siège no 3

et messieur Lucien Couillet au siège no 1

avec messieur Jean Paul Barlaamme ^{siège} no 1

qui se feront la nuit

signé

Padoue Savard
 Président Election

7/2/67

17 Janvier 1967

Je Gerard Kanny étant été nommé maire
par acclamation pour la municipalité de
St Firmin Jure que remplirai ma
charge de maire pour un terme de (2)
deux ans au meilleur de mon jugement
et de capacité que Dieu me sois en aide

arsinement devant moi c.e.

17^{me} Jours de Janvier 1967

Padone Savard

secrétaire Trésorier

17 Janvier 1967

Je Guerin Quillet étant été élu
conseiller Bord de l'élection que ses (16)
siège de Janvier 1967 Place siège no 1
un Jure que je remplirai ma charge
de conseiller au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
que Dieu me sois en aide

arsinement devant moi c.e.

17^{me} Jours de Janvier 1967

Padone Savard secrétaire Trésorier

24 Janvier 1967

Je Gabriel Savard étant été nommé
conseiller par acclamation conseiller au
siège no (2) deux Jure que je remplirai
ma charge de conseiller au meilleur de
ma connaissance et de mon jugement
que Dieu me sois en aide

arsinement devant moi c.e.

24^{me} Jours de Janvier 1967

Padone Savard secrétaire Trésorier

24 Janvier 1967

Je Guerin Martel étant été élu conseiller
Bord de l'élection que ses tenu le 16 Janvier 1967
pour un terme de (2) ans deux Jure que

Je remplirai ma charge de conseiller au
mieux de ma connaissance et de mon
jugement que Dieu me soit en aide

arsamanti devant moi ce

24^{me} jours de Janvier 1967

Padoue Savard secrétaire Trésorier

Province de Québec

4/2/67

Municipalité St Firmin le 4^{me} Janvier 1967

à une assemblée Régulière du conseil

Municipal de la paroisse de St Firmin ce

4^{me} jours de Janvier 1967 à 7 1/2 heures et

demie du soir tenue conformément au

code municipal de la Province de Québec

sous la présidence de son honneur messieur

maire Gerald Kenney. Et les conseillers

qui sont présent sont les messieurs

Guoier Ouellet Fabrice Savard

Jacques Martel Antoine Boulianne

Auguste Robyfort

Tous conseillers formant quorum

passent les Résolutions suivantes

Relatif les comptes présentés pour votre approbation

1	Padoue Savard	800
2	Imprimerie Bouchard succ	3761
3	J A Marechal travail	3750
4	Lionel Potras secrétaire élécté	1000
5	Rini Potras ouvrage boulage	1100
6	Padoue Savard Trésorier J. Bouchard	2500
7	Caisse Populaire duquesne	240
8	Philippe Robyfort Police	1600
9	Padoue Savard divers	674
10	Paul andré Savard boulage	400
11	Formules municipales feuille d'activités	2046
12	Edro Québec Électricité	916
13	C A Brouillard marchand matériel	5023
14	Simon Thivierge et fils instruction ^{photo} Stage	6000

Résolution no 223

Ed est Proposé Par Antoine Boulianne

que les comptes soient payés et acceptés
tel que Présenté,
adopté à l'unanimité

Resolution no 224

Il est Proposé Par auguste Bochet
que messieur Padoue Savard soit
engagé secrétaire au Prix de 8000
francs par mois.

adopté à l'unanimité

Resolution 225

Il est Proposé Par auguste Bochet
et adopté à l'unanimité.

Note Wane de
l'inspecteur

En me Résolution soit passée en
vue de faire une demande auprès
des autorités de monastère de la
voisie pour la construction d'une
route, partant de la Route nationale
no 15. Pris de la Residence de
messieur cyrillus Boulianne et
allant a la montagne ou sera erigé
eventuellement un sans-touaire
comoratif en l'honneur de notre
Dame de l'Espérance, soit une distance
de 4.000,00 pieds environ. Etant donné
que ce projet intéresse tout le
comté de Charlevoix, et est aussi
un attrait touristique Pour
Baie Ste Catherine

Mons du conseil municipal sommes
convaincus de votre appui a ce
projet et qu'elle nous sera des plus
favorable.

Et que copie de cette Résolution soit
adressée a:

Messieur Maurice Giguay ing.
sans ministre adjoint Ministère
de la Voisie Hotel du Gouvernement
Vrai copie certifié Padoue Savard
secrétaire Trésorier

Résolutions 226

mutation

Il est Proposé Par Genevieve Ouellet
 qu'une résolution est faite par le conseil
 municipal qu'une emplacement environ
 150 Pieds de front et 150 Pieds de
 profondeur situé sur l'artie du lot
 no 6 le long de la Route 15 avec
 Bâtie insci Bâtie dessus apparaissant
 au Rôle d'évaluation au nom de
 Genevieve Lubeault, soit transportée
 au Rôle d'évaluation en force dans
 la paroisse de St Firmin au nom
 de messieur Henri Paul Lubeault
 comme propriétaire

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
 à une date non déterminée

Rodolphe Savard secrétaire

4 Février 1967

Police

Je Philippe Robit et étant été nommé
 Police municipale pour la paroisse de
 St Firmin que je remplirai ma
 charge de Police municipale de la
 paroisse de St Firmin au meilleur de
 ma connaissance et de mon jugement
 et de ma capacité que Dieu me sois
 en aide

arscimenté devant moi

ce 4 em jours de Février 1967

Rodolphe Savard

secrétaire Trésorier

Paroisse de G. subre

municipalité St Firmin 13 Février 1967

continuation

de l'assemblée qui a été tenue 4 février
 et continué le 13 février 1967 de 8 1/2 heures
 et demie du soir tenu conformément au
 code municipal de la Province de G. subre

tenue sous la présidence de sont honnorable
messieur maire Girard Henry

Les conseillers qui sont présent sont les
messieurs Lucien Guillet Gabriel Davaud
Lucien Martel Antoine Bonhannu
Emile Bonhannu Auguste Rochefort
Tous conseillers formant ensemble
passant les Résolutions suivantes

Résolution 227

Il est Proposé Par Lucien Martel
et adopté à l'unanimité

Une Résolution est passé par le
conseil municipal de la paroisse de
st Firmin autorisé le secrétaire Tréson
à faire les démarches nécessaires pour
faire la demande à qui de droit pour
faire installer le téléphone à la
bourse municipale de st Firmin ligne privée
commercial. L'ordre Davaud sur
Assemblée étant terminée, est ajournée
à une date indéterminée. Girard Henry maire.

Province de Québec

Municipalité st Firmin 4 mars 1967
à une assemblée Ordinaire des
conseil municipale de la paroisse
de st Firmin tenue à l'endroit
habituel des séances à 7 1/2 heures et demie
du soir ce 4^{em} jour de mars 1967
tenue conformément au code municipal
de la province de Québec sous la
présidence de sont honnorable messieur
maire messieur Girard Henry
Les conseillers qui sont présent sont les
messieurs Lucien Guillet
Lucien Martel Emile Bonhannu
Auguste Rochefort
Tous conseillers formant ensemble
passant les Résolutions suivantes
voici les comptes présentés pour votre approbation

15	Radome Savard Salaire	20.00 ^v
16	2dre Ombre	10.04 ^v
17	Radome Savard frais pour téléphone	4.89 ^v
18	PA Pelletier marchand d'habillement	100.00
19	F Antonio Tarandou pour assurance	18.00 ^v

Résolution 228

Il est Proposé Par Emile Boulianne
que les comptes sois payés et acceptés
que soient

adoptés à l'unanimité

Résolution 229 mutatis

Il est Proposé Par Guéin Omblet
qu'une certaine parcelle de ^{lot 26} appartenant à
Monsieur Alie Savard située à Borne au
nord-est à l'empres de la Route no 15 au
sud-est à l'ancienne Route no 15 soit
rentrée au Role d'évaluation au nom de
Guéin Bois Ombre 2481 chemin et Guéin
sibler Ombre

adoptés à l'unanimité

Résolution no 230

Il est Proposé Par Guéin Martel
qu'une Résolution est Passé Par le conseil
municipal que les heures de Bureau pour
le secrétaire sont établies le lundi mercredi
et le samedi de 9 heures à 11 heures à M et
de 1 heure à 3 heures P.M. excepté les
2 jours pour collection de l'eau

adoptés à l'unanimité

~~Ensemble étant terminée est ajournée à une
date indéterminée~~

Résolution no 231

considérant que le syndicat l'assessor a passé
une Requête pour obtenir la permission du
ministre des terres et forêts, l'honorable
Claude Fosselin, pour lui demander une
augmentation d'une coupe de Bois de trois
milles (30000) cordes additionnelles pour un
total de six milles (6000) cordes par année

considérant que cette augmentation de trois mille (3000) cordes additionnelles donnerait du travail pour une période de huit mois au lieu de 4 mois à une quarantaine d'hommes environ.

considérant que ceci évitera à la plupart des travailleurs de la paroisse de s'expatrier, à des centaines de miles à l'extérieur pour gagner leurs vies, c'est pour ces raisons et le Grand bienfait que ceci apporterait à la paroisse de st Firmin que tous les membres du conseil municipale approuvent très fortement cette requête signée par la plupart des gens de la paroisse de st Firmin, et prie l'honorable ministre des terres et forêts nouvelles (Claude Gaspar) s'il serait possible de donner suite à cette demande dans le plus bref délai possible, car si ceci serait accepté, ceci permettrait aux travailleurs de la paroisse de st Firmin de commencer à travailler au mois de mai prochain au lieu du mois de septembre comme par les années passées.

Elle est Proposé par le conseiller Guerin, adopté et adopté à l'unanimité par des membres du conseil de la municipalité de st Firmin.

Qu'il est certifié par l'adone de la paroisse l'assemblée étant terminée en ce jour à un ~~point~~ ^{date} indétterminé.

Province de Québec
 Corporation municipale st Firmin 14 mars
 continuation de une assemblée qui a été tenue le
 4 mars 1967 et contenir ce quatorzième
 (14) jours du mois de mars (14) 1967 au
 lieu ordinaire des séances du conseil
 municipale de la paroisse de st Firmin
 tenue conformément au code municipal
 de la province de Québec sous la présidence

de sont nomme le maire Gerail Bonney
 les conseilier qui sont present sont les messieur
 Gabriel Savard Lucien martel
 Emile Boulianne antoine Boulianne
 Lucien Ouellet auguste Rochefort
 Tous conseiliers Formant gouverne
 Passant les Resolutions suivante
 avec les comptes presente pour votre approbation

Resolution 232

- 20 PA Pelletier marchand Hiville 127,47 ✓
 21 Paul Etienne Foster travailleur chussis 19.2 ✓

Il est Propose Par Emile Boulianne
 que les comptes sois accepte et paye tel
 que presente.

adopte a l'unanimité

Resolution 233 et mutation

Il est Propose Par antoine Boulianne
 en un certain terrain situe Rue Lucie Grand
 Rapprochant - a messieur Paul Rochefort
 amenant a chevaline partant no (1-11)
 a anton sa fumoy sois inscrit au Role
 d'evaluation au nom de son Lucien
 martel comme Proprietaire

adopte a l'unanimité

Resolution no 234

~~Il est Propose Par auguste Rochefort~~
 Il est Propose Par Emile Boulianne conseilier
 secondi Par antoine Boulianne que messieur
 antoine savard sois engage contremaitre pour
 les travaux Divers pour 1967

Contre Proposition

Il est Propose Par auguste Rochefort
 et secondi Par Lucien Ouellet conseilier
 que messieur Honny Poitras sois engage
 contremaitre pour les travaux Divers pour
 1967. Pour la Proposition de messieur
 antoine ^{Savard} ont vote pour les messieur
 Emile Boulianne antoine Boulianne
 Lucien martel

Paul Rochefort

M. Lucien Martel

Pour la conté profession de mission
 auguste Rochefort et secondé par Guerin
 Quillet pour engagé mission Honney
 Postas comme contremaître pour Travaux
 Livres 1967 ont voté pour
 auguste Rochefort Guerin Quillet
 Fabrice Savard et chargé par mission
 maire Gerail Kenney que mission
 Honney Postas soit engagé comme
 contremaître pour conduire les Travaux
 Livres 1967 et que le conseil exige
 a être assermenté avant de commencer
 les travaux sur division
 l'assemblée étant terminée est adjournée
 a un tout indétterminé

28 mars

Province de Québec
 Municipalité St Firmin 28 mars 1967
 continuation de l'Assemblée qui a été tenue
 4 mars 1967 et continué le 14 mars 1967
 et reprise c.e. Vingt Huitième jours
 de mars 1967. tenue au lieu ordinaire
 des séances a la salle municipale
 tenue conformément au code municipale
 de la province de Québec sous la
 présidence de notre honneur mission maire
 mission Gerail Kenney Les conseillers
 qui sont présent sont - les mission
 Guerin Quillet Fabrice Savard
 Guerin martel Emile Bouchanne
 Antoine Bouchanne August Rochefort
 Tous conseillers formant quorum
 passant les Résolution suivante

Résolution 235-

Il est proposé par le conseiller Guerin martel
 que la Résolution est Passer par le conseil
 municipale de la paroisse de St Firmin
 Pour demander a mission antonio
 Morissette Ing et directeur des opérations
 au ministère de la voirie.

si cela serait possible de faire faire un arpentage pour la continuation de la Route lieue a la montagne de notre dame de l'espace, soit une longueur aproximative de 4000.00 Pied quatre mille pieds, enfin de faire une estimation pour savoir le coût total d'un tel projet.

car si un tel projet etant réalisable ceci serait en même tant un future developement, pour la municipalité ainsi pour le future sentaine de notre dame de l'espace emplacement, ditonne presentement par la communauté des Freres de st Jean de l'lieue.

dont le Reverend Frere Laurent est le Fondateur. En une copie de cet Resolution soit envoyer a messieur Antonio maurasette et a albert Hermond eng Electric 7

cet Resolution est adopte a l'unanimité
 Gerald Kenny maire
 Ladouc Savard secretaire
 Province de Quebec

municipalité st Firmin 1er avril 1969
 a une assemblee Ordinaire du conseil municipal de la paroisse de st Firmin tenue au lieu Ordinaire des siances a 7 1/2 heures et demie du soir ce 1er avril 1969. tenue conformement au code municipale de la province de Quebec sous la presidence de sont honneur messieur maire Gerald Kenny

Des conseillers qui sont present sont
 Les messieurs Lucien Aublet Gabriel Savard
 Lucien martel Antoine Bonhame
 Auguste Rochefort

Tous conseillers formant quorum
 Passant les Resolutions suivantes
 voici les comptes presenté pour votre approbation

72 Ladouc Savard Secaire 8000

73	compagnie Bell Telephone	23,18
74	Padone Scovod Page Kanti assurance	13,85
75	Imprimerie Bouchard Fourimbert	8,59
76	Bernard Perlier Gants	375
77	Pro Portras pour soudade et tout	13,00
78	Joseph Elie Truchon Travaux Divers	132,00
79	Jean Dupuis transport de tratorie	40,00

Resolution no 236

Il est Propose Par Lucien martel, une Resolution est Passer par le conseil municipal de st Firmin pour accepte et payer les compte courant et la page des Travaux Divers de 20 au 1er avril inclus du chique 23 au no 71 inclus au montant de ^{verifie} \$ 4,579.⁸⁶58 quatre mille cent cent dix neuf 08 sous Pour Travaux Divers 1967

cet Resolution est adopte a l'unanimité

Resolution no 237

Il est Propose Par Lucien martel qu'une Resolution est passer par le conseil municipal de la paroisse de st Firmin que Lucien Ouellet est nomme Maire pour un terme de 3 mois adopte a l'unanimité

L'assemblee etant terminée, est ajournée a une date determinee

Province de Quebec
municipalite et Firmin 10 avril 1967
continuation de l'assemblee qui a eu lieu le 1er avril 1967 et continue ce 10^{avril} au lieu ordinaire des seances a 7 1/2 heures et demie du soir tenu conformement au code municipale de la Province de Quebec sous la presidentie de son honneur messieurs maire Gerail Kenney Les conseiller qui sont present sont les messieurs

Gabriel Savard

Lucien martel Emile Bouhonne

Antoine Baulianne Auguste Rochefort
Tous conseillers formant quorum
passant les résolutions suivantes

80	gros ombres électricité	8,90
81	Ville de Baie St Paul pour bain sèche	53,51
82	Marcel Foster pour l'auto et camion	260,00
83	Commission des accident de travail	45,00
84	Coopération de comté de Charlevoix est	337,35
85	Cyprien Dufond pour c. tous motifs balais	12,12
86	Ministère des Finances Régie des Rentes	63,96

(#63.96 travaux d'hiver 1967) *JS 5/7/67*

Résolution no 238

Il est proposé par Antoine Baulianne
que les comptes soient payés et acceptés tel
que présentés

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
à une date indéterminée

Province de Québec

Municipalité de Firmin 15 avril 1967

Continuation de l'assemblée tenue le 1 avril 1967
et continuée le 10 avril 1967 et continuée ce
15 jours avril 1967 tenue au lieu ordinaire
des séances à 7 1/2 heures et demie du soir conformément
au code municipal de la province de Québec sous
la présidence de notre honorable messieur maire
Gérard Kenny et les conseillers qui sont
présents sont présentés sont les messieurs
Lucien Goulet Gabriel Savard
Antoine Baulianne Émile Baulianne
Auguste Rochefort

Tous conseillers formant quorum
passant les résolutions suivantes

dans les comptes présentés pour votre approbation

87	Payer à Simon Thivierge et Fils	80,00
137	Bell Téléphone	19,86
136	Henri Foster pour camion	24,70
138	Padane Savard pour achat ligne téléphone	10,15
139	Mme Savard ouvrage avec tableau	96,25

JS 5/7/67

Résolution no 239

Pace
4305-18
at 89 @ 131 mil
SM/68

Il est proposé par le conseiller Auguste Rochefort
que les comptes courant du conseil soit payés
et acceptés tel que présentés

Et que la paye du 2 avril au 15^e est
de ce montant (4,422.03) quatre mille
quatre cent ~~deux~~ vingt deux piastre et
vingt deux sous soit payés et acceptés
tel que présentés travaux d'hiver 1967
adoptés à l'unanimité

L'Assemblée étant terminée est adjournée
à une date indéterminée

Province de Québec

municipalité de St-Firmin 29 avril 1967
continuation de l'Assemblée qui a été tenue
le 15 avril 1967 et continue le vingt
(39) neufième jours du mois avril 1967 tenue
au habituel des séances à 7 $\frac{1}{2}$ et demie
du soir conformément au code municipal
de la province de Québec tenue sous la
présidence de son honorable Messieur
Maire Gerald Kenney. Et les conseillers
qui sont présents sont les Messieurs
Lucien Guillet Gabriel Davard
Antoine Boulianne
Auguste Rochefort

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes
voici les comptes présents pour votre approbation

186	Padone Davard Salaire	80.00
187	Les Eclaircissements ouvrage fait avec traité	17.00
188	Padone Davard Regi Pente timbre annuels	3.99
189	Joseph Poitras 4 jours de travail	0.00
190	Arès Poitras pour du Fay	7.64
191	P.A. Pelletier huile	48.53
193	C.A. Brumillard marchand	66.32
194	Benoit Davard travail avec traité	77.00
195	Géonil Framblay voyage	3.00

Résolution 240

Ad-140 x 141
143 à 182 incl
\$ 577/68

Il est Proposé Par Eusebe Orillet
que les corps courant du conseil soient
payer et accepté tel que présenté
Et que la paye du 15 au 29 avril au
montant \$4,165.58 quatre cent soixante
et cinq et 58 sous soient payés et
accepté tel que présenté pour travaux livrés
1967

adopté à l'unanimité
Résolution 241 mutation

Il est Proposé Par Antoine Boulianne
qu'un certain lot appartenant à messieur
Bernard Tramblay 1 rang canton Saguenay
enregistré sous le no 49539 sous au
transport au rôle d'évaluation au nom de Forêt Albert
Tramblay no du dit lot portant le
comme propriétaire
numéro 59 et que tout correspondance
soit envoyée à Lionel Tramblay de
Baie des Rochers
adopté à l'unanimité

Gerald Kenny maire

Vadon Secrétaire
Province de Québec

Municipalité De St Fernand 6 mai 1967
à une séance régulière du conseil
municipal le conseil tenu ce 6 em jours
de mai 1967. à 7 1/2 heures et demie du soir
au lieu Ordinaire des séances. Tenu
conformément - suivant le code municipale
de la province de Québec sous la
présidence de messieur ^{son} maire Gerald Kenny
les conseillers qui sont présent sont
Les messieurs Lucien Orillet Fabrice Savard
Lucien Martel Estelle Boulianne
Antoine Boulianne Auguste Rochefort
Tous conseillers formant quorum
Passant les Résolutions suivantes
Voici les comptes présentés pour votre approbation

196 Pedro Ambrose pour électrifier ^{ville} \$ 8,10-
 197 Padoue Savard 4 Refas et clous ^{ville} 10,10-

Resolution 242

Il est Propose Par le conseiller Antoine Bonlianne
 que les comptes soient payés et acceptés tel
 que présentés

adopté à l'unanimité

Resolution 244

Il est Propose Par le conseiller Lucien Guillet
 que la Resolution est passée par le conseil
 municipale pour faire appliquer le
 Règlement no 5 tel selon l'article 408
 paragraphe ~~3A~~ du code municipale ~~et~~
 la c'est resolution est passée sur
 objection du conseiller Gabriel Savard

adopté sur division

~~Resolution 245~~

~~Il est Propose Par le conseiller Antoine Bonlianne~~

6 mai 1969

M. Gabriel Savard conseiller
 municipale au siège no 2 à la municipalité
 de St-Firmin Charlevoix

Je donne ma démission à mon siège
 no 2 pour raison que le Règlement
 no 5 est appliqué selon l'article
 no 408 paragraphe 3A pour un
 contribuable que je contacte infesté

Gabriel Savard

Resolution 245

Il est Propose par le conseiller Auguste Ponté
 que la démission du conseiller M.
 Gabriel Savard pour les raisons
 cités dans sa démission sa démission
 est accepté par le conseil municipale
 de St-Firmin.

adopté à l'unanimité

Resolution 246

Il est proposé Par Emile Bonlianne

qu'une Résolution est passée par le conseil
municipale de St-Farmin que le règlement
des licences reste le même que l'année
dernière et qu'on avis sans envoi
à ceux qui sont sujet de payer
des licences dans la municipalité
adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée
à un tant indéterminé

Ladame Savard sec
Président de Québec

continuation de l'assemblée qui a été tenue
le 6^{me} jour de mai et adjournée au 11 mai
1967. cet assemblée est tenue au lieu habituel
des séances à 7 1/2 heures et demie du soir
tenue conformément au code municipal
tenue sous la présidence de notre honneur
messieur maire Gerald Kenny

les conseillers qui sont présent sont les
messieur Lucien Guillet Lucien Martel
Emile Boulianne Antoine Boulianne
Auguste Rochefort

Tous conseillers formant quorum
passant les Résolutions suivantes

Voici les comptes présentés pour votre approbation

198	Commission municipale Québec	293.08
199	Mr Charles Eugène Lalonde	8.00
200	Compagnie Bell Téléphone	18.70

Résolution No 247

Il est proposé par Lucien Martel
que les comptes sans payer et acceptés tel
que présentés

adoptés à l'unanimité

Résolution No 248

Il est proposé par Lucien Martel
qu'une Résolution est passée par le conseil
municipale de St-Farmin que messieur
Raoul Guillet soit nommé conseiller
au siège no 2 en remplaçant messieur

Gabriel Savard demissionnaire pour femme
sans terme

16 mai
1964

adopté à l'unanimité

Le Raoul Ouellet étant été nommé
conseiller en siège no 2 en remplaçant
messieur Gabriel Savard qui a demissionné
je me que je remplisse ma charge de
conseiller au meilleurs de ma connaissance
et de mon jugement que Dieu me
soit en aide Raoul Ouellet

arsenement devant moi

ce 16 em jours de mai 1964

Radou Savard

secrétaire Trés

Resolution NO 247

Il est Proposé Par le conseiller Guéin Ouellet
que le conseil municipale de la paroisse
de st Firmin a passer une Resolution
Pour appuyer fortement la Resolution
passer par la municipalité de la paroisse
de st Firmin Urbain conte de Charlevoix
pour la de la construction d'une tour
pour qui puisse capter les ondes de
TV Directement de votre Poste TV
Radio Canada de Quebec " comme
eux qui ont le privilège de le faire
adopté à l'unanimité

Resolution NO 248

Il est Proposé Par Emille Boulianne
qu'une Resolution soit Passer par le
conseil municipale de la paroisse de
st Firmin que le secrétaire est autorisé
a envoyer une lettre enregistrée recommandée
a messieur Réal Savard et dont l'état
de compte au montant de 135.00
pour les sa taxes d'iaux y compris
ses arriérés a date

adopté à l'unanimité

L'assemblée étant terminée est adjournée à
un tant indéterminé

Podane Savard

Gerald Kenny maire

Résolution No 249

Province de Québec

Municipalité de St-Hirmin

Le 3^e juin 1967

à une séance régulière tenue
ce 3^e jour de juin 1967 à 7^h12
heures leure sovecie de nuit
au lieu ordinaire des séances
tenue conformément au Code
Municipal de la Province de
Québec sous la présidence de
son honneur Mr le Maire
Gerald Kenney. Les conseillers
qui sont présents sont Mrs
Lucien ouellet, Paul ouellet,
Auguste Pochepot. Tous conseillers
présent les résolutions suivantes qui
sont: Voici les comptes présentés
pour votre approbation.

Podane Savard salaire du mois

CK No 208	\$ 80.00 dollars	\$ 80.00 [✓]
CK No 211	Chiric Inc \$ 56.10	\$ 56.10 [✓]
CK No 210	C. A. Brouillard Ltée	\$ 7.90 [✓]
CK No 206	Joseph Savard	\$ 10.35 [✓]
CK 207	Jonny Poitras	\$ 10.35 [✓]
CK No 201	Thomas & Dallaire	\$ 9.20 [✓]
CK No 202	Jean-Charles Dallaire	\$ 9.20 [✓]
CK No 203	Jonny Poitras	\$ 20.12 [✓]
CK No 204	Joseph Savard	\$ 40.12 [✓]
CK No 205	Philippe Pochepot	\$ 37.52 [✓]

Il est proposé par Auguste Pochepot
que les comptes soient
payés et acceptés tel que
présentés. adopté à l'unanimité

Résolution n° 250.

3 juin 1967

Il est proposé par Lucien Ouellet
qu'une résolution est passée
par le conseil municipal de
St-Hermine que Monsieur
Pierre Imbeault soit nommé
conseiller au siège numéroté
3 pour remplacer Monsieur Lucien
Martel, décidé, pour finir son
terme, adopté à l'unanimité.
L'assemblée est terminée et
ajournée à un temps indéter-
miné.

Gilbert Dupuis
remplaçant de M^{rs} Padoue Savard
absent pour cause de maladie

Province de Québec

Continuation de l'assemblée

du 3 juin 1967, tenue ce 26 juin
1967 au lieu ordinaire à 7 1/2 heures
du soir. A laquelle étaient présents, le maire
M^r Gerald Kenney, M^r Auguste Rochefort
M^r Antoine Boulianne, Emile Boulianne
M^r Pierre Imbeault, M^r Lucien Ouellette
formant quorum passèrent les résolu-
tions suivantes

Res # 251

Il est proposé par Lucien
Ouellette que le conseil municipal
accepte la démission de M^r Padoue
Savard comme secrétaire pour les
bonnes raisons données sur sa lettre
annexée au procès verbal
adoptée à l'unanimité

Res # 252

Il est proposé par Antoine
Boulianne, que M^{rs} P. A. Marcotte
soit nommée secrétaire du conseil
municipal, aux mêmes salaires, et
conditions que celle du secrétaire

Dimensionnaire

Adoptée à l'unanimité

Assermentation du nouveau secrétaire

Je, T. A. Marcotte

ayant été nommé secrétaire du conseil municipal jure de remplir bien, et fidèlement les devoirs de cette charge, au meilleur de ma connaissance, et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

T. A. Marcotte

Assermenté devant moi à
St. Firmin ce 26 juin 1967

René Savard juge de paix

Res # 253

Voici les comptes présentés pour
votre approbation

CK No 212 Philippe Pachefort	9.25
CK No 213 La Henri Dupuis	4.60
CK No 214 Gaston Savard	15.74
CK No 215 Rosaire Boulianne	3.45
CK No 216 Lemain Thivierge fils	60. ⁰⁰
CK No 217 Com. Nat. Tel.	2.24
CK No 218 Villeneuve Ant. Duc	10.91
CK No 219 La Cud. et Bell	10.16
CK No 220 M. René Savard	8.00
CK No 221 Hydro Québec	9.29
CK No 222 M. Jos Savard	4.60
CK No 223 M. Johnny Pouton	4.60
CK No 224 Jacques Dubé	50.00
CK No 225 Padoue Savard	30.00

Proposé par M. Pierre
Lambeault et accepté à
l'unanimité tel que présenté.

René Savard juge de paix

Province de Québec
 Corporation Municipale St Firmin
 ce 8^{em} jour de juillet 1967 à
 7 1/2 hrs du soir est tenue
 l'assemblée régulière qui fut
 remise du 1^{er} juillet à cause
 de cette date étant fête légale
 jour de la confédération et
 siégeant aux lieux ordinaires
 est la salle paroissiale du
 Conseil et tenue suivant le
 code municipal de la
 Province de Québec sous
 la présidence de Monsieur le
 Maire Gerald Kenny et
 de messieurs les conseillers
 Lucien Ouellette Rasal Ouellette,
 Pierre Imbeault Antoine
 Boulianne et Auguste
 Rochefort formant Quorum.
 Les résolutions suivantes
 sont passées.

Res # 254 Proposé par M^r Auguste
 Rochefort secondé M^r
 Pierre Imbeault que le
 secrétaire Trésorier M^r P.A.
 Marcotte soit autorisé
 à signer les chèques con-
 jointement avec M^r le Maire.
 Qu'une copie de cette résolution
 soit envoyée à la caisse
 Populaire de Baie St Catherine
 et à la Banque Provinciale de
 La Malbaie Co. Charlevoix.

Res # 255- Proposé par M^r Antoine
 Boulianne et ~~secondé par~~
 et accepté à l'unanimité
 que la demande de police
 d'assurance de garantie

de \$2000.⁰⁰ pour le secrétaire et
 Trésorier Mr P.A. Mascotte et
 faite à la The Globe Indemnity
 Company of Canada par
 l'entremise de leur Agent Mr.
 J.A. Larouche, C.A.N. La Malbaie.

Res# 256

Proposé par Mr Lucien Ouellet
 (et) que les évaluateurs soient
 avisés de procéder à l'évaluation
 des établissements suivants
 savoir: Real Savard, Raoul
 Savard et Yves Fautras,
 P.A. Mascotte, nouvelles
 bâtisses et modification et
 démolitions des bâtisses
 de Mr. Joseph Savard.
 Accepté à l'unanimité.

Res# 257

Voici les comptes pour
 votre approbation.
 Payer à Mr Jean Paul Blouin
 Cheque No 226 Montant \$415⁰⁰
 en paiement de la vérification
 des livres et du rapport
 financier 1966.

Res# 258

Accepté à l'unanimité.
 Proposé par Mr Pierre
 Imbeault que des enseignes
 soient posées sur la Rue
 Leclerc pour réduire la vitesse
 des véhicules automobiles à
 vingt (20) milles, à l'heure.

Accepté à l'unanimité.
 Assemblée, close à 9.50 pm et
 ajournée à une date
 indéterminée.

Recevoir
 les intérêts
 Route Hillier.

Gerald Kenny maire,
 P.A. Mascotte Sec. Trés.

Province de Québec
 ce 5^{me} jour d'août 1967 - à 7^{1/2}
 heures du soir, est tenue
 l'assemblée régulière du Conseil
 de la Corporation Municipale
 de St-Firmin, faisant suite
 à l'assemblée spéciale en
 date du 8^{me} jour de juillet
 1967, et siégeant aux lieux
 ordinaires dans la salle
 paroissiale du conseil et tenue
 suivant le code de la Province
 de Québec sous la présidence de
 Monsieur le Maire Gerald Kenney
 Mess les échevins

Auguste Laclapart

Emile Baulianne

Pierre Dubault

Raoul Ouellette

formant Quorum ^{étaient} absents

M^r Antoine Baulianne & Lucien

Ouellette.

Les résolutions suivantes sont
 passées, savoir:

Liste des Comptes à être acceptés

Cheque no 227	Crisee Populaire	30 85 ⁰⁰
" " 228	" "	81 10 ⁰⁸
Bell Tel Co 229		9 ¹⁴
230	Padoue Savard	3 ⁷⁹
231	Hydro Québec	1 ⁶²
232	Can Nat Tel	1 ⁹²
233	P.A. Pelletier	19 ⁰⁵
234	Antoine Savard	58 ⁵⁷
235	Joseph Savard	82 ⁶¹
237	Alex Savard	73 ¹³
238	René Savard	86 ⁰⁰
239	Gilles Jean Savard	32 ⁵⁹
244	Paul Emile Thérien	42 ¹⁴
241	Ronald Thérien	9 ²⁰

Cheque No 242	Camille Therrien	42.14
243	Edouard Baulianne	42.14
239	Thosots Dallaire	57.27
245	Jean-Louis Dallaire	42.14
246	Dominique Poitras	42.14
247	Aldege Savard	42.14
248	La Marquette	80.00
249	René Poitras	10.45
250	Garage Bherer	4.65

Res 259 = Proposé par Mr. Emile Baulianne que les comptes ci-dessus soient acceptés, tel que présentés. Accepté à l'unanimité.

- 45 -
La séance est ajournée à une date ultérieure. 9.35 pm -

Maire P.A. Marquette
Province de Québec
ce 19^{me} jour d'Août 1967
à 8^h 1/2 du soir, est continuée l'assemblée régulière en date du 5^{ime} jour d'Août 1967 et siégeant aux lieux ordinaires, dans la salle paroissiale du conseil et tenue suivant le code de la Province de Québec sous la présidence de Monsieur le Maire Gerald Kenny et messieurs les conseillers

Auguste Rochefort

Antoine Baulianne

Lucien Ouellette

Raoul Ouellette

Pierre Imbeault

formant Quorum et étant absent, Mr. Emile Baulianne.
Les résolutions suivantes sont passées, savoir :-
Tourner

No 260.

Proposé par Mr Lucien
 Ouellette que le conseil
 municipal de St Germain appuie
 entièrement la requête qui a été
 signée par la majorité des
 citoyens de la paroisse de St
 Germain à Baie Ste Thérèse,
 Co de Charlevoix Est, P.Q. en vue
 de demander au ministre de la
 Voirie une refectioy immédiate
 de la Côte de la Rivière aux
 Canards qui est très urgent
 du au nombre d'accidents
 qui a eu lieu dans cette côte
 depuis ces dernières années et
 tout dernièrement soit le 14 Août
 courant, accident qui a eu lieu
 causant la mort d'un citoyen
 de cette paroisse et infligeant des
 blessures graves à trois autres
 de cette même paroisse, donc il
 est très urgent qu'une améliora-
 tion de cette courbe soit faite le
 plus tôt possible afin d'éviter
 d'autres accidents mortels du
 même genre dans le futur et
 surtout avant les neiges.

Esperant que le ministre de
 la voirie prendra cette demande
 en sérieux considération; que
 copie de cette résolution soit
 envoyée à l'Hon. ministre de la
 Voirie l'Hon. Fernand Lapointe ainsi
 qu'au député du comté de
 Charlevoix Mons Raymond
 Mailloux.

Accepté à l'unanimité

La séance est ajournée à
une date ultérieure à
9.05 pm. Gerald Kenny maire

Assemblée
Régulière
du 2 Septembre

Province de Québec
ce 2^{me} jour de Septembre
mil neuf Cent soixante et
sept est continué l'assemblée
tenue le 5^{ème} jour de Août 1967
et siégeant aux lieux ordinaires
dans la salle paroissiale de
conseil à 7^h heures du soir
et tenue suivant le code de la
Province de Québec sous
la présidence de Mons le
Maire Gerald Henry et
messieurs les conseillers
Lucien Ouellette
Rasul Ouellette
Pierre Dubault
Auguste Rochefort
Emile Baulianne formant
Quorum. Mr. Antoine
Baulianne étant absent.

Les résolutions suivantes
furent passées, savoir:-
Res 261 - Liste des comptes à être acceptés

Cheque No 251 - Marcotte des Chemins	17.04
252 - Mins du Revenu Ambâtes Rentes	23.38
253 - Bernard Bherer Transp. Dupine	2.50
254 - Hydro Québec Lumière feuil	1.95
255 - Alex Savard Aqueduc Bar	16.10
256 - Gilles Thérien ✓	14.95
257 - Rosaine Baulianne ✓	14.95
258 - Francis Savard ✓	16.10
259 - Jean Paul Baulianne ✓	14.95
260 - Gaston Savard ✓	16.10

Cont des no 261	261	Paul Emile Asselin aqueduc	9.70
	262	Denis Savard ✓	9.70
	263	Claude Savard ✓	9.70
	264	Michel Savard ✓	9.70
	265	Lucien Imbeault ✓	9.70
	266	Bell Tel Co. Juillet	11.14
	267	Annulé	
	268	P.A. Marcotte salaire	80.00
	269	P.A. Marcotte Gombres	4.00
	270	Joseph Poitras poteaux signaux	1.50
	271	Daigle & Fils manchettes 8"	52.00
	272	F.X. Drolet Crepine	59.27
	273	Pierre Thibeault Truck bandage	14.60

Propose par Mr Emile
Baulianne que ces comptes
soient payés

Accepté à l'unanimité

Res no
262 →

Propose par Mr Auguste
Lachefort que Mr Jean Paul
Blouin Com. A. soit engagé
pour le rapport financiers et
pour l'audition pour l'année
1967.

Accepté à l'unanimité

Res no
263 →

Que Copie de cette resolution lui
soit envoyée.
Propose par Mr Pierre
Imbeault que M. Henri Paul
Imbeault soit nommé evaluateur
en remplacement de Mr. René
Savard décédé.

Accepté à l'unanimité

Res no 264

Propose par Mr Emile
Baulianne que les lots 39 A
39 B et 40 appartenant à
Mr Hubert L'aprise du Rang 1
au cadastre officiel du Canton
Saguenay, première division
d'enregistrement de Charlevoix

soit transporté au rôle
d'évaluation au nom Messrs
Joseph Laprise et qu'il
soit porté au rôle d'évaluation
comme propriétaire.

Res No 265

*Remuneration
P.A. Marcotte
accepté*

Accepté à l'unanimité.
Proposé par Mr Lucien
Ouellette que la résignation
de Mr P.A. Marcotte soit
acceptée pour les raisons
personnelles données dans sa
démission.

Res No 266

*Remuneration
Gilbert Dufour ST
accepté*

Accepté à l'unanimité
Proposé par Mr Lucien
Ouellette que Mr. Gilbert
Dufour soit engagé comme
secrétaire Trésorier de la
Corporation Municipale de
St-Firmin.

Res No 267

accepté à l'unanimité
Proposé par Mr Auguste
Rocheport que copie de cette
résolution soit envoyée à la
Caisse populaire de Baie Ste
Catherine et à la Banque
Provinciale de la Malbaie,
ainsi qu'à la commission
municipale de Québec.

Res No 268

*J.P. Blouin 99
avoir de faire au
la vérification de au
regard de ST. P. Marcotte
+ P.A. Marcotte*

Accepté à l'unanimité.
Proposé par Mr Pierre
Imbeault que l'auditeur
Mr Jean Paul Blouin soit
avisé de venir faire l'audition
des livres de la Corporation
causes de démission des
secrétaires Mr Patrice Savard
et Mr P.A. Marcotte.

Accepté à l'unanimité

Cette assemblée est
ajournée à une date
indéterminée à 10.⁰⁸ pm
Gerald Kenny maire

assermentation du nouveau secrétaire
trésorier le 5^{ème} jour de
septembre 1967

Je Gilbert Dufour
ayant été nommé secrétaire
trésorier du conseil municipal de
St-Hermine Ste-Charlote je
jure de remplir bien et fidèle-
ment, les devoirs de cette
charge au mieux de ma
connaissance et de ma con-
science.
Ainsi que Dieu me soit en
aide.

Gilbert Dufour, secrétaire
assermenté devant moi le 5^{ème} jour
de septembre 1967 à St-Hermine

Cyril Dufour
Juge de paix
vérifié copie assermentation
par
Gilbert Dufour
Sec. trés.

Province de Québec
Le 27^{ème} jour de octobre mil neuf
cent-soixante-sept (Continuation
de l'assemblée du 5 août) mil
neuf-cent-soixante-sept se-
ront aux lieux ordinaires
dans la salle paroissiale du
Conseil à 7 hrs 30 et tenus
suivant le Code de la Province

de Québec sous la présidence
de Monsieur le maire.

Ronald Kenney

Messieurs les conseillers.

Paul ouellet

Emile Baulionne

Auguste Rochefort

tous formant quorum

Les résolutions suivantes furent
passées à savoir

Liste des comptes à être acceptés

Ris 269	Chèque No 275 obligation faïsse	2125.00
Ch. no	Hydro - Québec	→ 1.27 lumière
276	Chèque no 276	
277	277 Belle Téléphone	10.65
279	palais sa. 279 P. a Marcotte	80.00
280	palais suc. 280 Gilbert Dufour	80.00
281	lumière 281 Hydro Québec	1.12
282	Les tracteurs 282 Mme René Savard	7.50
283	Code municipal 283 Wilson Laffleur	9.70
284	huile Réparation 284 P. a Pelletier	32.67
285	timbres 285 Gilbert Dufour	3.55
286	Matériaux 286 C. a. Brault	47.32
Chèque 287	location terrain Dep. de Québec	50.00
Ris 269	Il a été proposé par Monsieur Auguste Rochefort que les comptes soient payés.	
	adopté à l'unanimité	

Ris 270 Proposé par Emile Baulionne
que les lots 2 A (30) et 3 A (22)
2 A-7- rang B Conton Soquesnay au
Cadastré officiel de Charlevoix
numéro 1 soit transféré au rôle

d'évaluation au nom de la
Commission scolaire de St-Hermine
et qu'elle soit portée au rôle
d'évaluation comme propriétaire

adopté à l'unanimité
Règ 271 Il a été proposé par Émile Boulianne
que des enseignes soient posées
sur la rue Leclerc pour réduire
la vitesse à 30 milles à
l'heure

Reduire
la vitesse
Règ 271

adopté à l'unanimité
L'assemblée est ajournée à
une date ultérieure.

Province de Québec

Ce 24^{ème} Jour d'Octobre 1967

à 8^{1/2} hrs du soir est continuée L'Assemblée
régulière en date du 7^{ème} Jour d'Octobre
1967 et se tient aux Lieux Ordinaires dans
la salle municipale et tenue suivant
le Code de la Province de Québec sous
la présidence de mons. le maire Gerald
Kerny et messieurs les Conseillers Messrs
Émile Boulianne
Auguste Bacheport
Pierre Imbeault
Laoul, Quellette

formant Quorum était
absent Antoine Boulianne et
Lucien Quellette.

Règ 272 Proposé par Mr. Émile
Boulianne, et secondé par
Mr. Pierre Imbeault que le
conseil municipal engage Mr.
P.A. Marcotte comme secrétaire
Trusaires aux conditions

Res 272
Engagement de
A Marcotte ST
@ \$100 par mois

suivantes; savoir: Au Salaire de Un Cent Dollars (\$100⁰⁰) par mois et au mois et autorise le secretaire Tresorier a faire son travail soit 3 jours par semaine de quatre heures par jour a sa residence privee. Tout les documents importants devront être tenus dans la route du Conseil Municipal a l'Hotel de Ville et que le dit secretaire Tresorier sera autorise a signer les cheques conjointement avec le Maire. En plus le conseil s'engage a lui payer une voiture pour faire la collection de l'eau une fois par mois. Copies de cette resolution devront être envoyees a La Caisse Populaire St Firmin, La Banque Provinciale de La Malbaie, au ministere des affaires municipales soit Mr Georges D'Isle et Mr Fortunat Beaumier.

Adopte a l'unanimité.
L'assemblée est ajournée a une date ulterieure a 9.35 pm.

Insurrection du nouveau Sec -
Après A. Marcotte de St Firmin
jour d'octobre 1967
Je, A. Marcotte, ayant
de nouveau été nommé Sec Tres
du Conseil Municipal de St Firmin
Cte de Charlevoix Est je jure de
remplir fidèlement les devoirs de
cette charge au meilleur de ma
connaissance et de ma capacité

300 Cyrus Jodanis	3.14
301 René Poiréas	1.10
302 Bell Falco	9.30
303 Alex Savoie Evaluator	11.25
304 H.P. Imbeault Evaluator	6.90
305 Hydro Quebec District	2.49
306 René Poiréas Evaluator	6.90

Res 273

Proposé par Mr. Auguste
Bachefort que les comptes
ci-dessus soient acceptés
accepté à l'unanimité

Res 274

Proposé par Mr. Puisse
Imbeault que le conseil muni-
cipal, après étude d'une lettre
d'accusation envoyée au conseil
par Mr. Paulo Baulianne accusant
le fils de Mr. Lucien Baulianne de
venir jeter des déchets et rebuts
voisin de sa propriété, que
après le règlement No 9 lequel
condamne toute personne qui
verse des déchets ou rebuts
autre que dans le dépôt
municipal est possible d'une
amende de \$10⁰⁰ minimum
et \$25⁰⁰ maximum. Donc après
constatation de notre police
municipale sur les lieux soit
Mrs Philipp (Bachefort) nous
vous faisons que le conseil
vous charge une amende de
dix Dollars pour cette contra-
vention.

accepté à l'unanimité.

Que copie de cette résolution
soit envoyée aux parents
de l'enfant par lettre
recommandée.

Copie mise
à la poste par
melle recommandée
ce 6 Nov 1967
J.W.S.M.

Res 275

Proposé par M. Emile
Boulianne qu'une assemblée
spéciale soit tenue conjointement
avec les membres de la
Commission scolaire pour
dialoguer sur les loisirs
St. Thimothée le ~~XXXXXX~~ ^{Mercrdis} 8 Nov
1967 dans la salle du conseil
à 7 1/2 heures pm.

Res 276

Accepté à l'unanimité
Proposé par M. Raoul
Ouellette, qu'une assemblée
spéciale soit convoquée
pour le 22 de novembre le
mercredi soir à 7 1/2 pm afin
d'élire un conseiller en
remplacement de M. Antoine
Boulianne absent de la
municipalité aussi pour
discuter des affaires régulières
du conseil et passer les résolutions.
Accepté à l'unanimité.

Copies
affichées
le 6-11-67

Avis de Motion. Monsieur Auguste
Rocheport, conseiller, donne
avis de motion de la présentation
d'un règlement pour des
travaux d'hiver programme
d'encouragement dans la
Municipalité pour l'année
1967-1968. Description des
travaux, savoir: M. Consistant
dans l'érection de fosses le
long de la route Beclerc située
dans le centre du village de Baie
Ste. Catherine qui servira à
drainer la Savane en prévision
de la construction de nouvelles
rues dans le futur. Pour
exécuter ce travail il nous faut

faire un fossé d'une longueur de 4750 pieds, de ~~largeur~~ et d'une profondeur de 2 1/2 pieds. La largeur du fond du fossé 18 pouces et à l'ouverture trois pieds approximatif. Ceci va occasionner une dépense au conseil pour les tuyaux d'entrée soit 504 pieds de tuyau de béton de 15 pouces au coût approximatif de \$1100.⁰⁰ Plus le coût approximatif de la main d'œuvre évalué à \$1500.⁰⁰ et encore en plus un montant approximatif de \$500.⁰⁰ payé par la municipalité pour le camionnage obligatoire pour le transport des déchets et rebuts que nous aurons à nettoyer en même temps.

Attendu que le conseil aura à payer le coût des matériaux et du camionnage.

L'assemblée étant ajournée à une date ultérieure à 10.⁰⁰ pm du soir.

Province de Québec
 ce 8^{ème} jour de Novembre 1967
 à une assemblée spéciale
 requise par la Commission
 Scolaire et continuation de
 l'assemblée régulière tenue
 le 4^{ème} jour de Novembre 1967
 dans la salle municipale
 aux lieux ordinaires et

et suivant le Code Municipal
 sous la présidence de Mons
 Le Maire Gerald Kenny et
 Messes les conseillers suivants
 Mr Pierre Imbeault,
 Emile Baulianne
 Raoul Ouellette
 Auguste Rochefort
 formant quorum étant
 absent Mons. Lucien Ouellette.

Après discussion sur
 l'organisation des loisirs,
 l'assemblée est terminée
 et remise à une date ultérieure
 à 9.40 pm.

Province de Québec
 Ce 18^{ème} jour de novembre 1967,
 avis est envoyé aux Conseillers et
 Mons Le Maire Gerald Kenny,
 Auguste Rochefort, Lucien Ouellette
 Raoul Ouellette, Pierre Imbeault,
 et Emile Baulianne les convoquant
 en assemblée spéciale pour la
 nomination d'un conseiller et
 remplacement de Mons. Antoine
 Baulianne démissionnaire ainsi
 que pour passer un règlement
 (N°11) pour travaux d'hiver et
 convoque pour le 22 novembre
 courant

J. P. M. Carthy Sec. Res.

Province de Québec

Ce 22^{ème} jour de Novembre
1967 Assemblée spéciale
convoquée le 4^{ème} jour
de novembre 1967 et tenue
à l'endroit régulier dans
la Salle Paroissiale du
Conseil de St Firmin de Rue
St Catherine pour les raisons
suivantes à avoir: - L'Élection
d'un Conseiller en remplacement
de Mr Antoine Baulianne. 1^{re}
démisionnaire et aussi pour
passer le règlement No. 11
pour les travaux d'hiver
1967-1968. Sont Présents
Son Hon^{ble} Mr le Maire Gerald Kenny
Les Conseillers Mess^{rs} Lucien Ouellette
Raoul Ouellette Pierre Imbeault
Ercole Baulianne et Auguste
Rochefort faisant quorum.

Res 277. après la lecture de la
démision de Mr Antoine
Baulianne, il est proposé
par - Mr Auguste Rochefort que la
démision soit acceptée.
accepté à l'unanimité.

Res 278. Proposé par Mr Raoul
Ouellette ~~qui~~ seconde par
Mr Pierre Imbeault que Mr
Henri Paul Chambelland soit
élus en remplacement de Mr
Antoine Baulianne. 1^{er} Prop.

2nd Prop. Proposé par Mr Lucien Ouellette
que Mr ^{secondé par Mr Auguste Rochefort} Charles Arthur Dufour
soit nommé en remplacement
de Mr Antoine Baulianne.
Proposition de Mr Raoul Ouellette
retirée pour raison technique.

no 2 une proposition élanant
 Mr. Arthur Dufour est
 acceptée à l'unanimité.

Règlement
 no 11

Règlement No 11

A une séance spéciale du
 Conseil Municipal de la Corporation
 de St-Firmin de Baie Ste-Catherine
 Co. Charlevoix Est P. Q. tenue aux
 lieux ordinaire des séances du
 conseil le Vingt-Deuxième
 jour de Novembre 1967 à laquelle
 étaient présents, Son Hon. Le Maire
 Gerald Kenny et Messieurs les
 Conseillers Raoul Quéllette, Lucien
 Quéllette, Pierre Imbeault, Auguste
 Rochefort et Emile Boudreau ne
 formant quorum.

Attendu que le conseil municipal
 de la Corporation Municipale de
 St-Firmin de Baie Ste-Catherine,
 désire faire exécuter, dans son
 territoire, des travaux pour
 remédier au chômage et bénéficier
 des subventions accordées en
 vertu du programme, d'encou-
 ragement des travaux d'hiver
 dans la municipalité (1967-1968)

Attendu que ces travaux
 consistent dans l'exécution d'un
 fossé de chaque côté de la Route
 Leclerc afin d'égouter la savane
 pour pouvoir cadastrer de nouveaux
 terrains et faire de nouvelles
 rues, il est donc nécessaire de
 creuser des fossés tel que susdit
 d'une longueur de 4750 pieds,
 d'une profondeur de 2 1/2 pieds,
 d'une largeur au fond de 18
 pouces et à l'ouverture de

trois pieds, les mesures toutes approximatives. Ceci va occasionner une dépense au conseil pour les travaux d'entrée de charroyage de matériaux de rebuis ainsi que de main d'œuvre de

Attendu que le coût des travaux est estimé à \$16,600.⁰⁰ repartis comme suit, Tuyau \$1100.⁰⁰ Charroyage \$500.⁰⁰ main d'œuvre \$15,000.⁰⁰

Attendu que la subvention fédérale-provinciale pour les travaux devant être exécutés au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités est estimé à \$15,000.⁰⁰

Attendu que le conseil, vu cette subvention, a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de \$16,600.⁰⁰

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du quatrième jour de novembre 1967

En conséquence, il est proposé et résolu par le présent règlement comme suit;
 Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités les travaux ci-dessus mentionnés.

2^{me} Le Conseil approprié au paiement du coût des travaux la subvention fédérale-provinciale estimée à \$15,000.⁰⁰.

3^{me} Pour pourvoir au paiement de la partie non subventionnée du coût des travaux, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé sur tout les biens-fonds imposables dans la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant suivant le rôle d'évaluation en vigueur.

Nota - Aucune taxe spéciale, la Corporation ayant les fonds pour couvrir à condition qu'elle en ait l'autorisation.

4^{me} Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises.

Signé R. M. Macgarry Sec. Trés. Gerald Kenny Maire

Res[#] 279

Proposé par Mr. Emile Boulianne Secondé par Mr. Auguste Rochefort que le règlement No 11 ci-dessus soit accepté.

Accepté à l'unanimité
l'assemblée est close à

9.25 pm et remis à une date ultérieure. Gerald Kenny

R. M. Macgarry Sec. Trés. Province de Québec

Ce 2^{me} jour de décembre mil neuf cent soixante sept (1967)

à une assemblée régulière du 7^h du soir et siégeant à l'endroit régulier dans la salle du Conseil Municipal

et tenue suivant le Code
municipal étaient présent
monsieur le maire Gerald Kenny
et Messieurs les conseillers
Mr Auguste Rochefort
Charles Arthur Dufour
Emile Baulianne
Raoul Ouellette
Félix Imbeault
formant quorum étant absent
Monsieur Lucien Ouellette

Rédaction des comptes. Les
factures suivantes sont soumises
sans approbation, savoir

ck no 320	G. A. Baulianne Ltée	5.05	tuques clips
ck no 321 →	Les Pétroles Irving Inc	26.85	Huile
	" " " "	13.35	✓
✓ 322	Hydro Québec lumière	2.16	lumière
✓ 323	Bell Tel Co no 277-4389	10.22	Tel
✓ 324	Yves Fortin	15.50	Camion membres
ck no 308	Philippe Rochefort	2.00	Police
309	Protection Civile annulé	14.00	
310	Licence Min Transport Comm	5.50	Camion
311	Conseil Canté Challowick	19.00	Protection Civile
✓ 312	Walter Thérien	8.05	Aqueduc
313	Camille Thérien	8.05	
314	McLann Levesque Marquis	120.00	ass Resp + Sec Frais
✓ 315	Camille Thérien	4.60	Aqueduc
✓ 316	Walter Thérien	4.60	
✓ 317	P.A. Marcotte	100.00	Salaires
✓ 318	Gabriel Savard	13.84	Imprimé livres
✓ 319	Alex Savard	13.84	✓
✓ 325	Albert Dufour	8.98	Aqueduc
✓ 326	Gaudreault Jean Louis	14.79	✓
✓ 327	Gaudreault Rosalie	14.79	✓
✓ 328	Boulianne Edouard	5.08	✓
✓ 329	Dallaire Chs Eug.	5.18	✓
✓ 330	Rochefort Philippe	8.65	✓
✓ 331	Dufour Gilbert	8.98	✓

Ch. no 332	Savard Joseph & Emile	18.03	Aqueduc
✓ 333	Imbeault Lucien	9.13	✓
✓ 334	Therrien Camille	5.08	✓
✓ 335	Patrick Savard	9.46	✓
✓ 336	Aldege Savard	5.08	✓
✓ 337	Jean Marie Boulianne	5.08	✓
✓ 338	Albert Dufour	1.65	✓

Res 280 Le conseil a accepté à l'unanimité que les comptes ci-dessus soient payés.

Res 281 Après lecture de la lettre de protestation par l'évaluation de son garage en date du 9 Nov 1967, suivant la décision prise par les évaluateurs de laisses l'évaluation de ce garage comme telle, il est proposé par Mr. Pierre Imbeault que le conseil accepte la décision des évaluateurs.

Accepté à l'unanimité.
L'assemblée est ajournée à une date ultérieure à 9.10 pm.

Province de Québec
Le quatorzième jour de Décembre
1967 (14 Dec 1967) à une assemblée
spéciale convoquée le 11 Dec 1967
à 7.30 pm et tenue aux lieux ordinaires
soit, dans la salle municipale
étaient présents, Monsieur le Maire
Gerald Kenny, Messieurs les
conseillers Auguste Rochefort
Chs Arthur Dufour Emile Boulianne
Raoul Ouellette et Pierre Imbeault
pouvant quorum
M. Lucien Ouellette étant absent.

Pour passer un règlement
No 12 en annulation du
règlement No 11 en modification
de l'endroit des travaux d'hiver
proposés, savoir :

Règlement No 12

A une séance spéciale du Conseil
municipal de La Corporation
municipale de St-Firmin de Baie
St-Catherine tenue au lieu
ordinaire des séances du conseil,
le Quatorzième jour de Décembre
1967, à laquelle étaient présents
Monsieur le Maire Gerald Kenny, Mess
les conseillers Auguste Rashefort
Ehs Art Dufour, Emile Beahanne, Raoul Ouellette
et Pierre Imbeault formant quorum.

Attendu que le conseil municipal
de St-Firmin de Baie St-Catherine
désire faire exécuter, dans son
territoire, des travaux pour remédier
au chômage et bénéficier des
subventions accordées en vertu
du programme d'encouragement
des travaux d'hiver dans les
municipalités (1967-1968);

Attendu que ces travaux
consistent dans la construction
d'environ 1500' de chemin conduisant
au barrage de l'aqueduc, les
opérations consistent 1^o Nivellement
du Terrain, matériel \$1600⁰⁰ Main
d'Œuvre \$4500⁰⁰; 2^o Excavation
des fossés 400 Vgs cube Emprunts
600 Vgs cube \$6000⁰⁰ et 3^o Transport
de gravier 600 Vgs cubes approxima-
tives \$4500⁰⁰, le tout fournie.
Coût total de \$15,000⁰⁰ de main
d'œuvre. Toutes les quantités de
matériel sont approximatives.

Attendu que le coût des travaux est estimé à (\$16,600⁰⁰) seize Mille Six Cent Dollars;

Attendu que la subvention fédérale-provinciale pour les travaux devant être exécutés au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités est estimée à \$15,000⁰⁰.

Attendu que le conseil, sur cette subvention, a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de \$16,600⁰⁰;

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 4^{ème} jour de Novembre 1967.

En conséquence, il est proposé et résolu par le présent règlement comme suit:

1^{er} Le Conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter au cours de la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités les travaux suivants: La construction d'environ 1500' de chemin conduisant au barrage de l'aqueduc, les opérations consistent 1^o Nivellement du terrain, matériel \$1600⁰⁰ main d'œuvre \$4500⁰⁰; 2^o Excavation des fossés 400 Vgs cube Emprunt 600⁰⁰ Vgs cubes approximatives \$6,000⁰⁰. 3^o Transport du gravier 600 Vgs cubes approximatives \$4500⁰⁰, le tout pour un coût total de \$15,000⁰⁰ de main d'œuvre. Toutes les quantités de matériel sont approximatives.

Res 282

Proposé par Mons. Chs Arthur
Dufour et accepté à l'unanimité
que le règlement No 11 soit
annulé et remplacé par le
règlement No 12 ci-dessus.

L'assemblée est terminée
et renvoyé à une date
ultérieure à 8.40 pm.

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

